

S. S. Pie XII recevra demain l'envoyé personnel du président Roosevelt (Lire en page 3)

La chasse aux noms français

A travers la liste officielle des organismes de guerre — Eclatante disproportion — Pas un chef de nom français

Voici un texte d'apparence fort aride, mais qui, on le verra, est d'un intérêt puissant. Il a, en outre, cet avantage d'avoir un caractère tout à fait officiel et donc, à certains égards, de ne pas prêter à discussion. Si l'on avait eu l'obligance de le traduire en français, nous nous contenterions de le donner tel quel : il se suffirait à lui-même. Mais, comme il est en anglais, et que la traduction serait plutôt longue, nous l'analyserons à la course.

Il s'agit donc de la liste des principales organisations de guerre du gouvernement fédéral (*Principal War Organizations of the Government*), arrêtée au 19 février.

Venez avec nous, dans ce vaste domaine, faire la chasse aux noms français.

1° Comité consultatif sur la politique économique : neuf membres, plus le président et le secrétaire. Sur les onze, un Canadien français, le lieutenant-colonel Desrosiers, du ministère de la Défense nationale. Président et secrétaire sont de langue anglaise.

2° Bureau du Bacon : trois membres, plus le président et le secrétaire. Sur ce total de cinq, un Canadien français, M. Adrien Morin, du ministère provincial de l'Agriculture.

3° Comité consultatif adjoint à ce Bureau : huit membres, dont un Canadien français, M. Joseph Bisson, de Montréal.

4° Bureau britannique d'approvisionnement au Canada et aux Etats-Unis : sept membres, pas un nom français. En plus, section de l'Amirauté, deux membres : section du ministère de l'Approvisionnement, huit membres : section du ministère de l'Air, quatre membres : section de l'inspection, deux membres ; section des contrats, deux membres ; section des comptes, un (comptable principal) ; *personnel-registry*, deux membres. Pas de nom français où que ce soit.

5° Commission d'achats britanniques aux Etats-Unis, trois membres, tous habitants du Canada. Pas un Canadien français.

6° Commission de coordination de la Censure : six membres, plus le président : trois Canadiens français, MM. Claude Melançon, John-A. Sullivan et R.-A. Landry.

7° Comité des Ressources agricoles : un président, un vice-président, un secrétaire, un assistant-secrétaire, et quatre membres, soit un total de huit, sur lesquels un Canadien français, M. A.-T. Charron, sous-ministre-adjoint de l'Agriculture.

8° Ce comité est flanqué de quatre sous-comités : *Approvisionnement des semences*, un président, un secrétaire et cinq membres (sur les sept, pas un Canadien français) ; *approvisionnement en fertilisants*, un président, un secrétaire, quatre membres sur les six, pas un Canadien français ; *approvisionnement en éléments de préservation contre les maladies (pesticide supply Committee)*, un président, un secrétaire, sept membres (sur les neuf, pas un Canadien français) ; *comité consultatif sur les pommes*, un président, un secrétaire, quatre membres (sur les six, pas un Canadien français).

9° *Séquestre de la propriété ennemie : ex officio*, le Secrétaire d'Etat, qui se trouve être M. Lapointe ; sur les quatre autres hauts fonctionnaires, M. A.-H. Mathieu, soit deux Canadiens français sur cinq.

10° *The Canadian Shipping Board* : un président, un directeur de l'expédition, six membres, deux représentants en Grande-Bretagne, un secrétaire. Sur les onze, pas un nom français.

11° Bureau de contrôle des changes étrangers : un président, cinq membres, un substitut au président, trois assistants au président, deux conseillers, un secrétaire, un assistant-secrétaire. Sur les quatorze, deux Canadiens fran-

çais, MM. H. Fortier et L.-P. Saint-Amour. En plus des sections spéciales, où sur les dix titulaires figure un Canadien français, M. Emile Reeves, pour la traduction, et des succursales où l'on voit, sur sept titulaires, un Canadien français, M. André Gervais, assistant à Montréal.

12° A la section qui s'occupe des étrangers ennemis, sur les trois membres du comité consultatif, un est Canadien français, M. Jacques Fortier ; sur les quatre autres personnalités importants mentionnés dans ce service, un autre Canadien français, le général E. de B. Panet.

13° Au Bureau des Inventions, sur trois noms, pas un Canadien français.

14° *Ministry of Shipping of the United Kingdom* (cet organisme de nom britannique est tout de même classé par notre document officiel parmi les organismes de guerre de notre gouvernement) : onze noms, pas un français.

15° *Mission britannique de l'Air* (même observation que ci-dessus) : trois noms, pas un français.

16° Bureau d'enregistrement du service volontaire : un président, un vice-président, trois membres, deux secrétaires conjoints. Sur les sept, un nom français, celui de M. J.-F. Delaute.

17° *Commission des transports* : chef, M. Lockwood. Pas de nom français.

18° *Service d'approvisionnement de guerre* : sur les trente-cinq noms marqués, deux Canadiens français, M. C.-E. Gravel et M. A.-P. Labelle.

19° *Comité consultatif des Pêcheries* : un président, un secrétaire, dix membres. Sur les douze, un Canadien français, M. Louis-T. Blais, de Québec.

20° *Administration de la loi des charités de guerre*, un nom, anglais.

21° Bureau de contrôle des prix et du Commerce en temps de guerre, sur vingt-deux membres, deux Canadiens français, MM. Charles-P. Hébert et Maurice Samson. Nous ne croyons pas que le solliciteur du bureau, M. H.-D. Anger, soit de sang français.

Ainsi, l'on se trouve, en gros, avec 240 noms anglais contre 21 Canadiens français.

Au fond, ceci ne correspond pas au chiffre des personnes employées, car il est certains gens dont le nom revient à plusieurs reprises dans ces listes. Le *Droit*, qui est sur place, fixe à 19 le nombre des Canadiens français contre 195 hauts fonctionnaires de langue anglaise. Quel que soit le chiffre exact des personnes employées, et même s'il fallait distraire du personnel de langue anglaise quelques individus qui paraissent appartenir au monde officiel britannique, la part faite aux Canadiens de langue française apparaîtrait dans l'ensemble absolument inférieure au chiffre de notre population.

Que, si l'on objecte que beaucoup d'Anglo-Canadiens sont là à titre de fonctionnaires, cela ne fait que souligner le fait de notre infériorité générale dans les hauts postes administratifs fédéraux.

Et l'on pourra noter deux autres points :

1° le tableau que nous avons sous les yeux ne donne que les fonctionnaires en vedette ; il resterait à connaître la proportion de leurs subordonnés ;

2° aucun de ces organismes de guerre (sauf le séquestre des biens ennemis où le ministre figure *ex officio*) n'a pour chef un Canadien français.

Nous comptons ajouter à notre analyse quelques observations. Nous n'en avons plus le temps ni l'espace. Mais cette analyse suffit à marquer qu'il y a quelque chose d'injuste dans ce domaine.

Il y faudra donc revenir.

Omer HEROUX

Bloc-notes

Le service du tram

Il faut bien employer cette désignation puisque c'est ainsi que la chose, bonne ou mauvaise, se doit désigner. Mais comment qualifier le genre de service que le tramway montréalais donne au public ? Le mot *fort* pour en indiquer la mauvaise, la détestable qualité.

Depuis des mois, les journaux anglais de Montréal, notamment le *Star*, publient fréquemment des lettres de citoyens qui tiennent à manifester leur mauvaise humeur. Des gens de Notre-Dame-de-Grâce, de Montréal-Ouest, de Verdun, d'Outremont et de Parc-Extension, ayant à prendre le tramway chaque jour et pour de longs trajets, en ont assez de se voir entassés ainsi que des sardines dans une boîte. Le public des quartiers français a moins l'habitude de faire entendre ses plaintes dans des lettres aux journaux. Le même régime odieux de l'entassement et de l'écrasement existe pourtant dans les tramways des circuits vers l'est, par les rues Notre-Dame, Sainte-Catherine et Ontario, et vers le nord, par les rues Saint-Denis, Amherst, Papineau, de Lorimier, Frontenac. Il semble même qu'il existe, pour les circuits qui desservent les régions les plus françaises de la ville, une pratique qui ne se manifeste pas ailleurs, celle du *dumping*.

Les gens de l'Est et du Nord savent en quoi cela consiste. Ils sont souvent à même d'en faire l'expérience. Rue Saint-Denis par exemple, un tramway marque *Sault* interrompt son voyage à la rue de Fleurimont, tous les voyageurs sont priés de descendre et d'attendre patiemment le tramway suivant. Qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige ou qu'il fasse un froid sibérien, le *dumping* se pratique par tous les temps ; il semble même qu'il se pratique de préférence par mauvais temps.

Samedi, à 1h. 45 dans l'après-midi, un tramway double du circuit *Saint-Denis-Crimée* devenait simple à cet endroit. Les deux voitures étaient pourtant remplies à leur contenance. Les voyageurs de la voiture baladeuse furent priés de passer dans la première qui se trouva de ce fait pleine à craquer. En même temps, l'inspecteur qui venait de presider à ce premier *dumping* donnait l'ordre au wati-man de la voiture surpeuplée d'opérer un second *dumping* à la rue Jarry. Depuis le départ de la rue Craig, les voyageurs avaient payé pour se rendre, sans interruption, jusqu'au boulevard Crémazie. Ils durent subir deux transbordements, au beau milieu d'une agressive tempête de neige.

Pour obtenir que la compagnie du tramway donne au public un service décent, il faudra sans doute apprendre aux gens à résister, à ne pas se soumettre aux ordres de *dumping*. Le moyen serait probablement efficace.

La route de l'Abitibi

Le lecteur est prié de prendre connaissance d'une lettre que nous publions ailleurs, sous la rubrique des *Lettres au "Devoir"*. Un correspondant y signale des améliorations et des modifications qu'il est, écrit-il, urgent d'apporter à la route de Montréal à Mont-Laurier, attendu que le ministre provincial des Travaux publics, M. Bouchard, a fait connaître l'intention du gouvernement de terminer, dès cette année, enfin la route qui doit relier Montréal à l'Abitibi, en passant par Val d'Or et Senneterre.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Trois individus sont inculpés, à Ottawa, d'avoir semé la sédition : Harry Binder, ancien correspondant parlementaire du *Daily Clarion*, Louis Binder, soldat dans le corps des sapeurs (c'est bien trouvé comme arme dans son cas), et Roy Saunders fonctionnaire au ministère des finances.

Le journalisme parlementaire, l'armée, le gouvernement étaient donc sous l'œil de Moscou. Jusqu'à la déclaration de guerre, ces gens-là étaient portés sur la main dans les milieux officiels. Le communisme était l'adversaire et l'antidote du nazisme. Et le cadenas dont ils étaient menacés ici était synonyme de l'abomination.

Les gens qui voient clair seront toujours dénoncés comme des illuminés par les aveugles et les myopes. C'est à cause de cela que le char de l'Etat va souvent dans les ornières.

Eri dépit de leurs très chrétiens pré-noms et de leur patronyme qui sonne pas mal comme certains noms de chez nous, parions que les deux Binder ont

Hitler et Chamberlain parlent de leurs buts de guerre — Les Scandinaves veulent observer la plus stricte neutralité et se garder de la guerre — La France est dans l'expectative — Aviateurs canadiens en Europe

DANS UN MOIS, LES ELECTEURS DU CANADA VOTERONT

Tandis que l'Europe attend la grande offensive allemande du printemps, que Hitler n'a pas encore voulu lancer, et dans l'expectative de laquelle sont les Alliés, qui croient que ce sera pour le mois de mars, le Canada entre dans les dernières semaines de son élection de guerre. En effet, dans deux semaines, ce sera la nomination officielle des candidats des différents partis, dans toutes les provinces ; et dans un mois d'aujourd'hui, les électeurs canadiens choisiront entre MM. King et Manion.

En Europe, M. Chamberlain a prononcé il y a quelques heures un discours auquel le chancelier Hitler a pratiquement répondu, le même jour. En substance, M. Chamberlain affirme que l'Allemagne combat pour la destruction de l'Angleterre et de son empire, pour l'amoindrissement de la France et pour la domination de l'univers, alors que les Alliés luttent pour empêcher le Reich d'atteindre ces buts de guerre. Cela est, au fond, la raison de tout le conflit. M. Chamberlain assure les Alliés et les nations qui sympathisent avec eux de la victoire finale du droit et de la justice pour lesquels se battent la France et l'Angleterre. Hitler, lui, de passage à Munich, a parlé de Dieu, qui assurera la victoire à l'Allemagne ; car, dit-il, Berlin combat pour sa liberté et Dieu n'a pas créé la race anglaise pour la domination de l'univers. Hitler oublie de faire la même affirmation au sujet de l'Allemagne, dont un des chefs, associés à Hitler, a parlé il y a peu de temps encore de race souveraine et de races obéissant à ses directives.

En France, un critique militaire important, le général Duval, vient d'écrire qu'il est prudent d'attendre des événements majeurs dans un avenir immédiat, pour ce qui regarde la conduite des hostilités. Il prévoit que si les Allemands déclenchent prochainement leur grande offensive, si souvent annoncée par le Reich et qui reste à venir, ce sera qu'ils se considèrent quasi certains de la victoire ; ce qui ne veut pas dire qu'ils auront raison. Cela signifie qu'il faut que les Alliés soient prêts à fond, pour démontrer par leurs actes l'erreur profonde des chefs allemands. Ceux-ci, d'après de récentes dépêches de Paris même, ont un système de renseignements secrets tel que cela rend extrêmement prudentes les autorités françaises, dont la vigilance et la censure des informations sont rigoureuses, de telle façon qu'il s'est mené toute une campagne de presse contre la rigueur de la censure. Elle est pourtant nécessaire, disent les autorités, alléguant la façon dont l'Allemagne est renseignée sur ce qui se passe en France pour démontrer qu'il y a lieu d'être partout de la discrétion la plus absolue, notamment quant à ce qui regarde les mouvements de troupes.

A Copenhague, les délégués de la Suède, de la Norvège et du Danemark, réunis en conférence depuis samedi dernier, ont adopté des mesures et formulé des vœux indiquant leur accord commun en vue d'éviter à tout prix d'être entraînés dans le conflit européen. Les agissements de la Russie du côté de la Baltique depuis septembre dernier, et envers la Finlande depuis une dizaine de semaines ; le blocus que l'Amirauté anglaise veut imposer sur les échanges maritimes entre la Russie et l'Allemagne par voie des eaux limitrophes de la Norvège ; le retentissement de l'affaire de l'*"Altmark"* et du *"Cossack"* et les embarras que cet incident cause à la Norvège ; la présence de navires de guerre anglais dans l'océan Arctique, autant de faits qui rendent inquiets et nerveux les gouvernements scandinaves, dont la marine marchande a subi des pertes considérables du fait des torpillages et des mines du Reich, depuis septembre dernier. Les neutres ont depuis lors perdu plusieurs centaines de marins en mer.

En Angleterre, il y a quelques heures, plus de 425 jeunes aviateurs canadiens sont débarqués de paquebot, après la traversée de l'Atlantique sans incidents notables, à ce que l'on rapporte. C'est la première escadrille d'aviateurs de guerre canadiens entrainés en Amérique à débarquer en Europe. On l'a conduite tout de suite dans le sud de l'Angleterre, à quelque distance d'Aldershot, où sont stationnées les troupes de la première division canadienne en entraînement. D'ici quelques semaines les jeunes aviateurs canadiens, dont un cinquième au moins sont de langue française, passeront en France, leur instruction complétée. Ils seront prêts pour les envolées de guerre.

Au Canada, la tournée électorale des chefs de partis politiques, pris dans l'élection de guerre du 26 mars, est commencée pour tout de bon. Il leur reste à peine un mois pour visiter le pays. M. King est en route pour l'Ouest, où M. Lapointe va le rejoindre par avion. Mardi M. King parlera à Winnipeg, avec le ministre de la Justice ; jeudi les deux repartiront ensemble à Prince-Albert, Saskatchewan ; et samedi M. Lapointe sera rendu à Vancouver, pour donner un coup de main à M. Ian Mackenzie, ministre des Pensions, qui subit là-bas un rude assaut. De Prince-Albert, M. King reviendra à Ottawa, puis repartira pour deux ou trois grandes assemblées dans l'Est, accompagné de M. La-

été baptisés au bistouri.

M. Maxime Raymond vient de définir son attitude politique. En résumé, il tient M. King et son gouvernement pour le moins mal. "Malgré que nous dé-
pensons déjà un million et demi par jour, t que nous en dépensons bientôt deux," M. Manion trouve que ce n'est pas encore assez," dit-il. M. Manion est médecin. Sa thérapeutique présente, c'est qu'il n'y a rien comme de saigner le sujet à blanc, si c'est un donneur de sang pour l'Empire.

pointe. Les autres ministres sont dispersés à travers le pays. De son côté, M. Manion, déjà en campagne depuis une semaine, dans l'Ouest, est revenu dans l'Ontario, où il passera la semaine, et devra s'en aller ensuite dans les Provinces Maritimes en s'arrêtant dans le Québec où il parlera dans quelques réunions. Il y aura plusieurs causeries politiques à la radio par les chefs de partis, tant dans l'Est que dans l'Ouest. Le 11 mars, tous les candidats devront être sur les rangs et officiellement proclamés ; les troupes commenceront à voter dès le 14 mars, outre-mer.

A la radio, en fin de semaine, M. King a fait connaître la décision formelle de tous ses ministres, advenant la défaite de leur ministère, de former l'opposition libérale, sans accepter quelque offre que ce soit de faire partie d'un cabinet de coalition, ou d'union, ou de formule "nationale", tel que le propose M. Manion. M. King estime, avec M. Lapointe, que le cabinet dont ils sont les chefs doit rester dans l'ensemble libéral, sans invitation à qui que ce soit de n'importe quel autre parti d'en être, pour la durée de la guerre. La "Gazette" (26 février, "Stands by Party Government") écrit que "M. King insulte à l'intelligence du public quand il affirme qu'un gouvernement de parti peut être un gouvernement national et représenter toute la nation... En bref, ce que ce pays veut, c'est un gouvernement "gagne-la-guerre", — et M. King insiste pour donner au pays un gouvernement de parti". Cela manquera très probablement de satisfaire l'opinion publique, ajoute-t-elle.

M. Manion vient de déclarer qu'un bon nombre des meilleurs libéraux, qu'il ne nomme pas, seraient prêts à entrer dans son ministère "national". Quant à lui, il estime que c'est tout juste si le ministère King renferme trois ou quatre libéraux susceptibles d'être rangés parmi les "meilleures têtes" du pays et aptes à servir dans un ministère "national". Les conservateurs de Toronto notent que M. Meighen, ancien premier ministre à Ottawa, ne paraît pas être sur la liste qu'aurait dressée M. Manion ; car M. Meighen vient de faire connaître sa décision de ne prendre aucune part à la présente campagne. On sait qu'il reste en délicatesse avec M. Manion. A Québec, un ancien ministre de M. Bennett, M. Maurice Dupré, appuie M. Manion et vient de déclarer à la radio que, pour ce qui regarde l'unité nationale, la conduite de la guerre et l'allègement du chômage, le ministère King a misérablement échoué sur toute la ligne.

L'effort de guerre du ministère King n'a pas l'heur de plaire à certains quotidiens ontariens. Ils le voudraient plus vigoureux. C'est ainsi que le "Journal" d'Ottawa estime que d'avoir envoyé 16,000 hommes seulement en Angleterre, depuis septembre dernier, c'est marcher au ralenti. "Trois mois après la déclaration de la dernière grande guerre, le Canada avait 33,000 hommes en Europe... Et M. King parle de la "vitesse" et de la "vigueur" avec lesquelles son gouvernement aurait procédé". Le grief que fait le "Journal" au premier ministre, c'est de n'avoir pas, en temps de paix, préparé le Canada pour aller faire la guerre en Europe. Pourtant, M. King a dit lui-même que depuis deux ans il s'attendait à la guerre européenne. Il savait bien que l'Angleterre serait attaquée et il sait que la défense du Canada, elle est en Angleterre, en Europe. Qu'a-t-il fait ? Rien. "La défense du Canada est, était et doit être aux côtés de l'Angleterre". Or M. King admet n'avoir travaillé qu'à la défense du Canada au Canada... "Et M. King, même aujourd'hui, alors que le sort de la démocratie, de la civilisation et du Canada avec elles, est à se décider en Europe, se fait orgueil de sa conduite passée. Il nous l'offre comme justification d'une politique aussi faible que peu glorieuse. N'est-ce pas l'indice, la clé du prétendu effort de guerre du Canada à l'heure présente ?" Tandis que le "Journal" s'exprime ainsi, la "Gazette" (24 février, "Why Talk Conspiracy?") reproche à M. Lapointe et à M. King de faire entendre qu'un gouvernement "national", ce serait l'acheminement vers la conscription. "Le fait manifeste, c'est que la conscription n'est d'aucune manière, soit de près, soit de loin, une question qui se pose pendant cette élection-ci. Le gouvernement présent est contre ; le chef du parti conservateur a pris des engagements contre la conscription. Les coopératistes (C.C.F.) n'en veulent pas... Même de nom, la conscription n'a pas place dans cette campagne-ci, elle n'y devrait pas figurer, si la campagne doit être conduite convenablement", dit la "Gazette". Et M. Herridge, avec la Nouvelle-Démocratie ? Et les créditistes ? Et les jingoes de certains milieux ? N'en parlent-ils pas tous ensemble ? Ne l'ont-ils pas même inscrite à leur programme quand ils parlent de conscription à la fois l'argent, l'industrie et les hommes ? La "Gazette" feint-elle d'ignorer cela, ou l'ignore-t-elle vraiment ? Elle-même préconise du reste la conscription en 1917 et voudra reprendre ce cri dès après-demain, si Londres allait la vouloir. — G. P.

26-II-40

L'actualité

Divertissements encyclopédiques

La radio s'est employée plus que jamais cet hiver à rendre populaire le jeu de société, qui consiste à répondre à des questions appartenant aux genres les plus divers. On pourrait appeler ces programmes divertissements encyclopédiques. En fait, on leur a trouvé tous les noms, mais au fond ces noms ne sont qu'autant de variations sur un même thème. L'ai eu le plaisir de participer activement, l'autre soir, à un de ces programmes, qu'un louste a définis un peu sévèrement : "Les programmes de questions et réponses, ou l'ignorance récompensée".

L'émission radiophonique avait lieu dans la sympathique salle du Gesù, remplie ce soir-là à pleine capacité. J'ai appris par ailleurs que cette demi-heure, consacrée à la mémoire, avait été fort écoutée à domicile. Je crois qu'il en est ainsi de toutes les émissions de même nature. Non seulement au Canada, mais partout aux Etats-Unis pareilles émissions font fureur. Ceux qui ont joui d'un meilleur usage de la radio dans le passé ne pourront qu'applaudir à l'engouement qui a saisi le public pour ces divertissements.

Sans doute ne peut-on pas s'attendre à voir se répandre par ce moyen une forte culture dans les masses ; il faut savoir faire la part des choses et ne pas trop exiger de ce qui peut être avant tout un moyen plus élevé de distraction. Personne, je pense, ne confondra ce qui est l'information et la connaissance, l'amusement et le savoir.

Ces programmes de radio peuvent paraître futiles et incomplets, à certains intellectuels ou savants. Je sais que souvent les questions posées au concurrent sont mal posées, qu'obscures, ou franchement stupides ; que les réponses aux questions posées ne sont pas toujours lonnées ad rem ; que plusieurs émis-

Lettre d'Ottawa

Comment M. Stevens, en 1939, répudia ses promesses de 1935

Pour s'attirer des votes dans le Québec, en 1917, M. Stevens se déclara "contre la participation aux guerres extérieures, même celles de l'Angleterre" — En 1917 il avait voté pour la conscription — En 1939 il appuie la politique de participation

Pourquoi les électeurs ne croient plus les hommes publics

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 26-2-40 — Un lecteur du *Devoir* fait remarquer que dans a série d'articles sur la conscription le nom de M. H.-H. Stevens n'apparaît qu'une fois. Il conviendrait, semble-t-il, à cause du rôle de premier plan joué par le député de Kootenay-Est dans la politique canadienne depuis quelques années, d'indiquer sommairement ses opinions en matière de politique extérieure. M. Stevens, en effet, est considéré à bon droit comme l'un des principaux lieutenants de M. R.-J. Manion. Homme d'expérience, il est sans doute appelé à exercer une grande influence tant dans son

parti qu'à la Chambre des communes.

M. Stevens, en 1935

M. Stevens s'est surtout fait remarquer, au cours de ces dernières années, par sa lutte contre les vaines industries et les grandes entreprises commerciales dont les méthodes d'affaires n'étaient pas au-dessus de tout reproche. Ministre du Commerce dans le cabinet Bennett, il lui arrivait, à l'automne de 1933, à Winnipeg, de porter des négociations précises contre les méthodes commerciales couramment

(Suite à la dernière page)

sions de radio servent moins à la culture qu'à l'abaissement de l'esprit et du goût ; mais il en est heureusement comme ces concours de questions et réponses qui, dans l'ensemble, valent d'être défendus et répandus. Le public, en y répondant avec empressement et en s'y intéressant avec autant de spontanéité et de joie, fait preuve de bon esprit, d'un désir louable de tendre vers des distractions saines et honnêtes. La radio est ici sur une bonne voie. Si le vent tourne et que la mode de-

serte ce genre d'émissions, les directeurs de postes auront toujours la ressource d'y revenir quand ils seront à bout d'imagination. Car ce qui entre autres choses fait la popularité de tels programmes, c'est que le plus grand nombre possible de personnes y participent et que beaucoup à la fois y trouvent leur profit. Ces jeux-là laissent rarement indifférent. Vivent donc les programmes de questions et réponses !

26-II-40

M. H.

Les Clippers, mandent les journaux, ne seront plus escalade aux Bermudes. L'Angleterre n'y perdra pas grand chose, car le courrier pour l'Allemagne devait être singulièrement réduit depuis que tout le monde savait que c'était en pratique un courrier pour l'Angleterre.

Le Führer prétend qu'il a la Providence à son service. Attira aussi avait la Providence avec lui, puisqu'il était le fleau de Dieu. Mais il ne se vantait pas de cette alliance.

Le Grincheux

28-II-40

"L'Allemagne lutte pour la destruction de la Grande-Bretagne et la domination du monde"

(Chamberlain)

Les buts de guerre des Alliés — Que l'Allemagne se donne un gouvernement avec lequel on pourrait traiter

Londres, 26. — Dans le discours qu'il a prononcé samedi dans sa propre ville de Birmingham, le premier ministre Neville Chamberlain a demandé à l'Allemagne de se donner un gouvernement avec lequel on pourrait traiter. Il a déclaré que la Grande-Bretagne ne recherche la destruction d'aucune nation, qu'elle ne convoite aucun territoire, mais qu'elle ne redoute pas l'issue du conflit, même s'il doit se prolonger. L'Allemagne, dit-il, lutte pour la destruction de la Grande-Bretagne et la domination du monde; les Alliés luttent pour empêcher l'Allemagne d'atteindre son objectif, pour l'indépendance de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, pour la libération des petites nations menacées d'agression, pour la liberté de la conscience individuelle et pour la liberté religieuse contre toute persécution.

Quelques semaines du groupe fasciste de sir Oswald Mosley ont interrompu M. Chamberlain à plusieurs reprises. Elles ont réclamé la paix et acclamé Mosley, mais leurs cris ont été couverts par les applaudissements que la foule a adressés au premier ministre.

M. Chamberlain a déclaré que jusqu'à ce que Hitler s'empare de la Tchécoslovaquie, il avait espéré que le chef nazi, qui ne respectait pas les promesses de ses prédécesseurs, respecterait au moins ses propres promesses. Ni le peuple allemand ni les gouvernements étrangers ne peuvent faire confiance à Hitler, dit-il. Si l'Allemagne démontre de façon concrète qu'elle a renoncé à la doctrine de la primauté de la force sur le droit, elle peut compter qu'on lui aidera à surmonter les difficultés économiques de la guerre de transition de la guerre à la paix. La Russie a suivi le mauvais exemple de l'Allemagne, mais elle n'est encore qu'une apprentie en brutalité, elle manque encore de

Le prêtre français aux armées

Causerie du R. P. Ducattillon au "Cercle Universitaire"

Samedi midi, le Père Ducattillon, prédicateur du carême à Notre-Dame, a parlé du "prêtre français aux armées", à l'issue d'un déjeuner que lui a offert le Cercle Universitaire.

Par un retournement merveilleux, a-t-il dit, la loi du curé-sac-au-dos, qui avait été faite pour persécuter les religieux, a produit des résultats merveilleux et a grandement contribué à la disparition de l'anticléricalisme en France.

Le prêtre français est soumis, comme tout homme, à la conscription. Il a, comme tout le monde, son livret militaire et son numéro matricule; à la caserne, il partage le sort commun sans aucune distinction pour son titre sacré. Il y a en de tous les rangs et de tous les grades. Dans le diocèse de Paris, où il y a 450 prêtres mobilisés, on compte parmi eux, un colonel, deux commandants de régiments, 250 capitaines, et ce qui reste est simple soldat. Beaucoup d'entre eux sont infirmiers ou brancardiers.

A l'encontre de 1914, on a constaté, au début de la présente guerre, un corps complet d'aumôniers militaires et les soldats demandent à avoir des prêtres dans leur régiment, si bien que plusieurs commandants ont demandé aux autorités ecclésiastiques une meilleure répartition des prêtres-soldats aux armées. Une situation particulière est faite aux missionnaires. En 1914, les congrégations proscrites qui venaient d'être chassées du sol de la patrie, aujourd'hui, le gouvernement a lancé un décret demandant à tous les gouverneurs et administrateurs de colonies de retenir sur place les missionnaires français. Ces missionnaires se trouvent en affectation spéciale; ce sont des mobilisés civils.

Aussi, l'accueil fait au prêtre

"Dieu n'a pas créé le monde pour l'usage des seuls Anglais"

(Hitler)

L'Allemagne d'aujourd'hui ne saurait être vaincue, ni militairement, ni économiquement

Munich, 26 (AP). — Le chancelier Hitler a déclaré samedi soir, devant ses vieux compagnons d'armes de l'âge héroïque du parti nazi, que la Providence avait bûni le peuple allemand au cours des six dernières années et qu'il ne peut croire qu'elle l'abandonnera maintenant. C'est à la Providence, dit-il, qu'il doit d'avoir survécu à la tentative d'assassinat du 8 novembre dernier. Dieu a créé tous les peuples en leur accordant des droits égaux; il n'a pas créé le monde pour l'usage des seuls Anglais...

Le chancelier Hitler a affirmé que l'Allemagne d'aujourd'hui est de toutes façons plus puissante que

l'Allemagne impériale de 1914. Au lieu d'être conduite par des hommes de deuxième ordre comme en 1914, l'Allemagne possède aujourd'hui des chefs énergiques. De plus, trois puissances nationales qui étaient les ennemies de l'Allemagne en 1914 — l'Italie, la Russie et le Japon — sont aujourd'hui des neutres sympathiques. Les Anglais croient qu'ils peuvent répéter leur coup de la dernière fois et nous imposer de semblables conditions de paix et c'est pourquoi ils distribuent ces feuillets de propagande idiote; ils ne connaissent pas l'Allemagne d'aujourd'hui, qui ne saurait être vaincue ni militairement ni économiquement.

A Copenhague

Les Etats scandinaves se soutiendront mutuellement dans leurs négociations avec les belligérants

Pour une paix juste et permanente

Copenhague, 26 (A.P.). — Les Etats scandinaves ont décidé au cours de la conférence qui a réuni en fin de semaine leurs ministres des Affaires étrangères de se soutenir mutuellement dans leurs négociations avec les belligérants. MM. Peter Munch, du Danemark, Halvdan Koht, de la Norvège, et Christian Günther, de la Suède, ont décidé, selon le communiqué publié à l'issue de la conférence, de maintenir l'inviolabilité du territoire neutre selon les règles du droit international, ils ont convenu de soulever de sérieuses objections contre la violation des principes du droit international dans la conduite de la guerre sur mer qui inflige des pertes considérables en vies humaines

et dommages matériels aux Etats neutres qui ont besoin de la navigation pour maintenir leur commerce légitime et nécessaire.

Les Etats scandinaves ont adopté une résolution exprimant l'espoir qu'un règlement pacifique qui sauvegarde l'indépendance complète de la Finlande vienne mettre fin au conflit russo-finlandais.

Le communiqué publié à l'issue de la conférence de Copenhague déclare que plus la guerre se prolongera, plus la paix sera difficile à rétablir en raison des haines soulevées entre nations et qu'en conséquence, les Etats scandinaves accueilleront avec satisfaction toute tentative de négociations en vue d'une paix juste et permanente.

Louisiane

M. Long nommé secrétaire d'Etat

Salaire de \$9,000 par année

Baton-Rouge, Louisiane, 26 (A.P.). — Le gouverneur Earl K. Long, dont la machine politique vient d'être brisée par un mouvement de réforme, manifeste une surprise qui s'apparente à celle de son frère, feu le gouverneur Huey P. Long, créateur de cette machine: battu à l'élection primaire de lundi dernier qui équivalait à l'élection proprement dite dans la Louisiane totalement démocrate, il vient de se faire nommer par le comité central démocrate secrétaire d'Etat à la place de M. E. A. Conway, décédé depuis l'élection de la semaine dernière. Le vote du comité a été de 51 à 40. Le poste de secrétaire d'Etat commande un salaire de \$9,000 par année.

Le chef réformiste Sam-H. Jones, le vainqueur de Long à la récente élection, s'est empressé de déclarer qu'il ne reconnaîtrait pas la décision d'un groupe de candidats battus et qu'il n'aura de cesse que le gouverneur Long soit chassé de ce poste important même s'il lui faut pour cela aller devant les tribunaux.

Mgr Desranleau et le Crédit social

Sherbrooke, 26 — S. Exc. Mgr Philippe Desranleau, évêque coadjuteur du diocèse, vient d'adresser le communiqué suivant au clergé diocésain sur le Crédit Social:

"Vu que, pendant la campagne électorale, le Crédit Social pourrait se présenter, ça et là, comme parti politique, nous demandons à tous les prêtres et à tous les religieux du diocèse de Sherbrooke de ne pas donner l'appui de leur nom aux organisateurs qui présentent le Crédit Social comme un parti politique; les prêtres doivent rester en dehors et au-dessus de tout parti politique.

"De plus, ces prêtres et les religieux du diocèse devront, durant toute la période électorale, s'abstenir d'assister à des réunions publiques relatives au Crédit Social, à cause de l'interprétation que l'on pourrait donner à cet acte.

"Il serait bien de se rappeler que les conclusions de la commission des théologiens qui ont étudié ce système n'engagent pas l'épiscopat et n'ont pas la portée d'une décision de l'Eglise. Chacun reste donc libre d'étudier ce système du Crédit Social et de le juger d'après la valeur des arguments et des effets obtenus."

Pas d'escalade aux Bermudes

New-York, 26 (AP). — Les "Pan-American Airways" viennent d'annoncer que leurs avions ne feront plus d'escalade aux Bermudes en se rendant au Portugal à partir du 15 mars prochain. Le communiqué de la compagnie ne fait pas allusion à la censure du courrier postal par les autorités américaines qui ont soulevé tant de critiques aux Etats-Unis: il se contente de dire que des conditions atmosphériques meilleures et le service météorologique assuré au milieu de l'Atlantique par 2 garde-côtes américains permettront aux avions de se rendre des Etats-Unis aux Açores et de gagner ainsi cinq heures. Il est possible qu'une partie du courrier des Etats-Unis parvienne ainsi en Europe sans avoir été assuré. Les avions continueront à faire escale aux Bermudes au retour. Ce sont les restrictions sur la diffusion des renseignements météorologiques au début de la guerre qui auraient, paraît-il, obligé les avions à faire escale aux Bermudes.

A Ahuntsic, ce soir

La Section Saint-Nicolas d'Ahuntsic de la Société Saint-Jean-Baptiste, tiendra sa séance mensuelle ce soir, à 8 h. 15 précises, dans la salle municipale Ahuntsic, angle du boulevard Gouin et de la rue Lajeunesse.

M. René Guénette, directeur de la revue pédagogique "l'Ecole Canadienne", donnera une causerie intitulée: Plaidoyer en faveur de la lecture.

Tous les membres sont priés d'être présents, et une invitation est également adressée aux paroissiens de Saint-Nicolas.

La séance sera présidée par M. William Milette, président de la section.

EAU DES CARMES BOYER

RAPIDEMENT EFFICACE

Contre VERTICES, SYNCOPES, FAIBLESSES.

Arrivée en Angleterre des cendres de lord Tweedsmuir

Elles furent transportées, dans le plus grand secret, à bord d'un cuirassé

Ottawa, 26 (Compte rendu officiel du Service de l'Information). — L'urne funéraire contenant les cendres de feu lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, est arrivée en Angleterre. Elle fut portée sur l'Atlantique par un des croiseurs-britanniques faisant partie de l'escorte qui accompagnait le dernier contingent de militaires canadiens envoyés outre-mer. Les cendres ne seront portées à leur dernière demeure qu'après l'arrivée en Ecosse de lady Tweedsmuir et d'autres membres de la famille.

A Montréal, l'urne fut placée dans un wagon spécial. Dans le même convoi voyageant le lieutenant Edson Sherwood, aide-de-camp; M. J. L. Isley; le Dr E. A. Coleman, sous-secrétaire d'Etat; M. Angus L. Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, qui était venu de Halifax pour assister aux funérailles à Ottawa, et le contre-amiral P. W. Nelles, de la Marine royale canadienne.

Au port d'embarquement, le train funéraire fut arrêté devant la passerelle de bois sur laquelle ont monté des milliers de soldats canadiens partant pour les champs de bataille. Le secret avait été si bien gardé qu'à peine une vingtaine de personnes firent cortège derrière les restes, du wagon à la passerelle du vaisseau. Mais ce petit groupe était typique de cette simplicité démocratique qui caractérise la vie de lord Tweedsmuir au Canada. Bien que le nombre des assistants fût restreint, il comprenait des représentants du gouvernement, des officiers en uniforme et les membres émus de charbon du convoi qui avait transporté dans son dernier voyage celui qui se souvenait par parcours les vastes étendues du Dominion.

Il était impossible de tenir d'importantes cérémonies. Mais la simplicité et la simplicité qui prévalent en temps de guerre rendent cet hommage d'adieu encore plus émouvant que la grandeur et la pompe de temps de paix.

L'urne funéraire, descendue du train, fut placée sur un simple cercueil recouvert du drapeau. Quatre matelots de la marine royale canadienne, en petite tenue, portèrent lentement le brancard vers le navire, précédés par un seul gendarme de la Gendarmerie Royale. Deux par deux, suivirent les représentants du gouvernement et de l'armée, de la marine et du corps d'aviation.

Quand l'urne fut rendue près du croiseur un clairon sonna et une garde d'honneur de la marine royale, rangée sur le pont, présenta les armes, puis le chapelain du bord, récitant l'office rituel, prit la tête de la petite procession qui s'engagea sur le pont du croiseur entre deux haies de marins.

Les marins de la garde renversèrent les armes et abaissèrent la tête jusqu'à la crose de leurs fusils. Les cendres furent déposées sur une petite table placée au centre de la plage-avant du navire. Pendant que le chapelain finissait de réciter l'office, quatre aspirants de la marine royale remplacèrent les quatre marins canadiens qui avaient fait la garde d'honneur. En une lente procession, ils transportèrent à leur tour les restes dans la cabine du commandant où ils demeurèrent pendant toute la traversée.

Feu M. Ernest Decary

A Dorval, ce matin, ont eu lieu les obsèques de M. Ernest Decary, dont on a annoncé la mort, à l'âge de 62 ans, samedi matin. M. Decary fut président de la commission d'administration de la ville de Montréal, vers 1918, et il avait été administrateur de plusieurs sociétés financières montréalaises. Il fut aussi un temps chef de l'étude notariale Decary, Barlow et Joron. Né en 1877, M. Ernest Decary était l'un des fils de l'ancien notaire A. C. Decary. Lui survivaient: trois fils: Hector, Gérard et Pierre; deux frères: M. Alphonse Decary, juge à Montréal, et M. Albert Decary, ingénieur civil, à Québec; et une sœur: madame Francis Saint-Pierre, de Montréal.

Dom Jamet à la Société historique

"Les dernières années de Maison neuve à Paris et le deuxième voyage de Marguerite Bourgeoys en France, 1670-72", tel sera le sujet que traitera Dom Albert Jamet, O.S.B., à la séance de la Société historique de Montréal, à la bibliothèque de la ville de Montréal, mercredi soir prochain, à 8 h. Les membres de la Société et leurs amis sont invités.

Quelle date?

Voyez ici:

1940 FEVRIER 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		



VICHY SUPREME PURGATIVE

UNE LIMONADE GAZEUSE

Laxatif effervescent agréable au goût. Les enfants le prennent avec plaisir. Beaucoup initiée par sa supériorité. En vente dans toutes les pharmacies.

J.-ALFRED OUMET
Agent général pour le Canada
81 est, rue Saint-Paul, Montréal.

Collection "Coquelicot"

Chaque volume cartonné, avec illustration en couleurs sur toute la couverture, très jolie présentation. Format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste, 50 sous.

KILDINE — Histoire d'une méchante petite princesse, par Marie, Reine de Roumanie.
EDGAR MOUQUET — Sportif professionnel, par Jean Dault.
LA CAPTIVE DE LA VOULTE, par Marguerite Thibaut det.
LA COULEURINE DE SAINT-BONNET, par A. Jann.
LA DIANE DE MARLY, par Julie Lavergne.
LE PETIT VIOLON DE LA GRANDE MADEMOISELLE, par Louis Sonelet.
LE SCARABEE D'OR, par Edgar Poe.
ROBERT CONTE, d'Alphonse DAUDET.
ROBERT HELMONT par le 3me.
LE GRILLON DU FOYER, par Charles Dickens.
CANTIQUE DE NOEL, par le même.
LE ROCHER DE SEMIRAMIS par E. P. Gehu.
LA CANNE DE JONC par Alfred de Vigny.
LA FIANCEE TOSCANI, par Ouida.
LE COLONEL CHABERT par H. de Balzac.
UNE AVENTURE SANS PAREILLE, par Edgar Poe.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR",

430, rue Notre-Dame est

Montréal

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPELLEURS & INGENIEURS

H. LABRECQUE — I.C.
M. GAILLOUX — I.C.
G. J. P. LAFITTE — I.C.
ARPELLEUR-GEOMETRE

INGENIEURS CONSEIL

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE
1001, rue St-Jacques — MONTRÉAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THEMIS

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE
Nous servons les Communautés Religieuses à se procurer de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier — Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Maurice Dupré, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80, rue St-Pierre
Téléphone: 4-4778 — Québec

Anatole Vanier C.R. Guy Vanier C.R.

Vanier & Vanier

AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS aux INVENTEURS
sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 ST-CATHERINE — MONTRÉAL

COMPTABLES

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.L.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.L.C.
Romeo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
Aurèle Choquette, C.A.
Paul Ruot, C.A., L.L.C.
84, Notre-Dame ouest — PL. 9709

Caron & Caron

Comptables agréés Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L., L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques — MONTRÉAL
HARBour 3635
159 rue Alexandre TROIS-RIVIERES

Léon-A. Hurtubise

C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques. O. — Montréal
Téléphone: HARBour 1553

COMPTABLES

P.-A. GAGNON

Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBour 5990

LaRUE & TRUDEL

Comptable Agréé — Chartered Accountant
J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Trudel, C.A.
A.-Emile Bouvier, C.A. Jean-Paul Jauthier, C.A.
Maurice Bouvier, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Fournier, C.A. Lucien P. Bélaie, C.A.
Dollard Huet, C.A. Paul-E. Brant, C.A.
R.-A. Rondou, C.A.
Montréal — Québec

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES

Machines à additionner
— TOUTES MARQUES —
Neufs et reconstruits. Aux personnes hors de la ville nous enverrons sur demande, notre liste de prix gratuits.
Typewriter & Appliance Co.
750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)

ROYAL REMINGTON UNDERWOOD

Silencieux, régulier et portatif
Machines à additionner Service
N. MARTINEAU & FILS
1019, rue BLEURY BE. 2318

ENCADREURS

Wisintainer & Fils

908 BOUL ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Mirols
Réparations de cadres et mirols
Lanc. 2264

IMPORTATEURS

J.-A. BERNIER — Fondée en 1892

C.-X. Tranchemontagne Cie
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses
459, St-Sulpice — Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Spécialités: HARBour 5514
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES

A. PHANEUF-A. MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis — Montréal

REMBOURSEURS MATELASSIERS

REMBOURSEURS MATELASSIERS

BOYER Limitée

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations
Estimés gratuits sur demande
3886 Henri-Julien — Tél. PL. 1112



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTRÉAL

NARCISSE DUCHARME PRÉSIDENT

Avis de décès

FORGET. — A Montréal, le 24 février 1940, est décédé à l'âge de 79 ans, Rosario Forget, époux d'Azélie Tardy, demeurant à 2036 Charlemagne. Les funérailles auront lieu mardi, le 27 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Patrick Provencher, 4224, rue Adam, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 8 heures. L'inhumation au cimetière de l'Est. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les deux Encycliques

"SUMMI PONTIFICATUS" et "SERMONE LAETITIAE"

"Sermone Laetitiae", l'encyclique de Sa Sainteté Pie XII à la hiérarchie américaine, est en vente dans la collection du "Document". Nous avons joint la version française du discours radiodiffusé par le Pape à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Université catholique de Washington.

Quant à "Summi Pontificatus", la première encyclique de Sa Sainteté, des milliers d'exemplaires ont été distribués.

Les deux encycliques se vendent dix sous l'exemplaire, \$1 la douzaine franco. Au cent, \$7 port en plus. On peut commander ensemble les deux textes et bénéficier de réductions.

Les commandes à l'unité et à la douzaine sont strictement payables d'avance.

Adressez les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Can.

Nouveautés

Les éditions des loisirs

VOICI DES ROMANS BON MARCHE

qui seront pour chacun de vous hommes faits, jeunes gens, mères de familles, jeunes filles, la distraction, la détente, l'oubli dans l'existence si difficile d'aujourd'hui.

et que vous ne pourriez abandonner quand vous les aurez commencés sans aller d'une traite jusqu'au bout.

Lisez-les, vous en serez enchantés, faites-les lire, ou vous remerciera.

Ces deux collections peuvent être lues par tous et par toutes.

LOISIRS ROMANS

COUREUR DE DOT
MILLETT DOLLAR
LE PAROTONNERRE
LES FIANÇAILLES D'AGNE
A LA CONQUÊTE DU BONHEUR
SUZANNE INSTITUTRICE
DEUX COEURS A L'AVENTURE
PAS A PAS DANS LA NUIT
POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE
LA MAISON SOUS LES EAUX
LE MAÎTRE DU BONHEUR
CHANSON CANADIENNE
LE SOULIER D'ARCENT
QUAND ON AIME
CETTE NUIT OU IL NEIGEAIT
L'HEUREUX VOYAGE
Volumes d'environ 250 pages.
Au comptoir ou par la poste 25s l'unité
Au comptoir les seize volumes pour \$3.00
Par la poste \$3.50

LOISIRS AVENTURES

Les amateurs d'aventures et de récits policiers y trouveront leur compte à bons prix.
ARCANIA
LES PRISONNIERS DE "LA LIBERTÉ"
LE QUARTIER DES ANDALOUS
LA LOUBIANSKAIA
LA DAME DE SHANGHAI
INES ET ISABELLE
LA MAISON CERNÉE
PETITE SOURCE SOUS LES PALMES
USQU'A L'HONNEUR
VIAGELONNE DU MAS DES BOEUF
LA GARDE DU RHIN
CAPTIVE AU MANDCHOUKOUO
LE MYSTÈRE DU TRAIN CHINOIS
SUR LA PISTE
LE CAPITAINE ALVEZ
L'ÉLÉPHANT DE POCHÉ
Même description et mêmes prix que pour la collection précédente.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, Notre-Dame est

Montréal

CALENDRIER
 Demain: MARDI, 27 février 1940
 Saint Alexandre, évêque et confesseur
 Lever du soleil, 6 h. 43.
 Coucher du soleil, 5 h. 42.
 Lever de la lune, 11 h. 22.
 Coucher de la lune, 8 h. 59.
 Nouvelle lune, le 8, à 2 h. 45 m. du matin.
 Premier quart, le 16, à 8 h. 55 m. du matin.
 Pleine lune, le 23, à 4 h. 55 m. du matin.
 Dernier quart, le 29, à 9 h. 35 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 26 FEVRIER 1940

BEAU ET UN PEU MOINS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 18.
 Minimum aujourd'hui 8.
 Même date l'an dernier 10.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.65, Midi: 30.10.
 Chiffres fournis par
 Mme L.-P. de Meak, 1531 rue Saint-Denis.

Les envoyés de Roosevelt à Rome

Mussolini recevra M. Welles, cet après-midi — Pie XII accordera une audience à M. Taylor, dès demain

ROME, 26. (A.P.) — L'envoyé extraordinaire que le président Roosevelt a chargé d'étudier la situation en Europe, M. Sumner Welles, a eu un entretien de plus d'une heure aujourd'hui avec le ministre italien des affaires étrangères, le comte Galeazzo Ciano. Cinq minutes après le départ du diplomate américain, le comte Ciano s'est rendu chez le premier ministre Mussolini pour lui faire rapport. M. Mussolini doit recevoir cet après-midi le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis. La presse fasciste n'a pas dit un mot hier de l'arrivée du représentant du président Roosevelt.

De son côté, l'envoyé personnel du président Roosevelt après du Pape Pie XII, M. Myron C. Taylor, a eu aujourd'hui un entretien avec le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, S. Em. le cardinal Luigi Maglione. On a annoncé que Sa Sainteté accordera une audience à M. Taylor dès demain.

 (Dernière heure)

ROME, 26. (A.P.) — Le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Sumner Welles, a eu cet après-midi un entretien avec le premier ministre Benito Mussolini. C'est en compagnie de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. William Phillips, et du secrétaire du comte Ciano, le marquis Blasco d'Aieta, qu'il s'est rendu au Palais de Venise. Les journaux italiens de l'après-midi ont insisté sur la durée et la cordialité de l'entretien de M. Welles avec le comte Ciano dans la matinée.

Plus grande activité sur le front occidental

PARIS, 26. (A.P.) — Voici le bulletin publié ce matin par le Grand Quartier Général français: "Activité accrue des unités en contact en divers points du front entre la Moselle et la Sarre".

L'approche du printemps pousse les deux camps à exercer une plus grande vigilance sur le front de l'ouest et les patrouilles sont beaucoup plus actives de même que les aviateurs chargés de la reconnaissance. On signale un coup de main des Allemands hier qui a donné lieu à un assez vif engagement près de Wissembourg.

Ce combat aérien au-dessus de la province de Brabant

LA HAYE, Pays-Bas, 26. (A.P.) — Le gouvernement hollandais s'apprête à protester vigoureusement auprès du gouvernement allemand à la suite du combat aérien qui s'est engagé hier entre un avion allemand et un avion hollandais au-dessus de la province de Brabant. L'avion allemand a fini par s'échapper par la Belgique après avoir échangé des coups de feu avec l'avion hollandais qui lui donnait la chasse. Un autre avion allemand aurait violé le territoire hollandais dans la région d'Utrecht.

D'autre part, des négociations commerciales viennent de s'engager dans la capitale hollandaise entre le directeur général du commerce et de l'industrie des Pays-Bas, M. le Dr H.-M. Hirschfeld, et le ministre allemand de l'approvisionnement, le Dr Paul Walter.

A Québec

Les nominations

Dans la "Gazette officielle"

Québec, 26 — La Gazette officielle du 24 février publie les nominations suivantes:

Québec, le 19 fév. 1940
 L'hon. M. le Lieutenant-Gouverneur a pris, en conseil des ministres, un arrêté nommant membre du Conseil législatif de Québec l'honorable M. Philippe Brail, avocat et conseil du roi, domicilié en la cité d'Outremont, pour représenter dans ledit Conseil législatif la division de Grandville en remplacement de l'hon. M. John-Hall Kelly, démissionnaire.

Le secrétaire de la chancellerie, L.-P. GEOFFRION.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, et par commissions, de faire les nominations suivantes:

Québec, le 24 nov. 1939
 M. Dominic Sloan, de Vinton, shérif du district de Pontiac, à compter du 16 déc. 1939.

Québec, le 7 décembre 1939.
 MM. Evariste Sauvé et Edouard Martel, de Vaudreuil: nommés pour agir conjointement en qualité de registraire de la division d'enregistrement de Vaudreuil, à compter du premier février 1940.

M. Jean-Philippe Boileau, notaire, de Vaudreuil: greffier de la Cour de circuit dans et pour le district électoral de Vaudreuil, à Vaudreuil, à compter du premier janvier 1940.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, et par commissions, de nommer les personnes suivantes, toutes et chacune membres du Barreau de la province, Conseils en loi du Roi, à savoir:

MM. J.-P. Charbonneau, de Montréal; François Caron, de Hull; Claude Choquette, de Montréal; Gérard Denis, de Joliette; substitut du procureur général; Fabio Monnet, de Montréal; Marie-Louis Beaulieu, de Québec; Joseph Marchion, des Trois-Rivières; René Duquay, de Montréal; John-W. Long, de Montréal; substitut du procureur général; J.-J. Martel, de La Sarre; substitut du procureur général; William F. Macclair, de Montréal; Lucien Labelle, de Noranda; Armand Rousseau, de Sherbrooke; Philip Presner, de Val d'Or; Marcel Gaboury, de Montréal; substitut du procureur général; Brooke Claxton, de Montréal; Charles Coderre, de Montréal; Lucien Béliveau, de Montréal; substitut du procureur général; Eugène Marquis, de Québec; substitut du procureur général; Lionel-A. Sperber, de Montréal; J.-D. Landry, de Sherbrooke; Frank D. Genest, de Montréal.

Québec, le 13 jan. 1940
 M. D. C. Abbott, de Montréal; M. Roger Bisson, des Trois-Rivières; M. J.-Oscar Laflamme, de Campbell's Bay, substitués du procureur général; M. F. T. Collins, de Montréal; M. Gaetan Guérin, de Mont-

En Gaspésie

Le parc national

Québec, 26 (D. N. C.). — Depuis trois ans, des travaux considérables ont été exécutés dans le parc national de la Gaspésie. Le gouvernement provincial avait entrepris d'ouvrir au tourisme une des régions les plus pittoresques de toute l'Amérique du Nord. On prétend qu'il faut se rendre jusqu'aux Rocheuses pour trouver des spectacles aussi impressionnants que ceux qui s'offrent aux visiteurs dans le voisinage du mont Albert et de certains autres monts fameux de la péninsule. Au cours des dernières années, on a construit une route et l'on a jeté les bases d'un hôtel qui coûtera près de \$100,000. On a aussi construit un entrepôt, une cuisine-réfectoire, des camps pour les gardiens, des chalets, etc. L'hôtel n'a pu être terminé l'an dernier, mais on prétend qu'il serait possible de la saison du tourisme. Dans le rapport fait au ministre, le surintendant du parc recommandait la reprise des travaux, en vue du mouvement touristique de l'été prochain.

On prévoit, en effet, que les touristes seront plus nombreux que jamais cette année dans la province. Le taux du change incitera les Américains à venir au Canada et comme les routes océaniques ne sont pas très sûres, les touristes seront attirés par les beautés de la province de Québec.

Interrogé au sujet de la reprise des travaux dans le parc national de la Gaspésie, M. Pierre-Emile Côté, ministre des Terres et des Forêts, de la Chasse et des Pêcheries, a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet.

"Tout dépendra de notre budget, a-t-il dit. Il faudra dépenser des montants assez élevés pour ouvrir ce parc aux touristes. Les beautés naturelles que l'on rencontre à cet endroit méritent certainement que la province fasse quelque chose pour les signaler aux visiteurs.

Mais nous traversons une période difficile. Dans d'autres provinces, le fédéral a dépensé plusieurs millions pour l'aménagement de parcs magnifiques. Il est peu probable qu'il soit disposé à présenter à placer de gros montants pour des travaux d'embellissement. A tout événement aucune décision n'a encore été prise. Ce n'est qu'après l'adoption de notre budget que nous pourrions voir si nous pouvons poursuivre l'œuvre commencée. Il ne s'agit pas seulement de construire un hôtel. Avant d'inviter les étrangers, il faudra construire un chemin qui ne les décourage pas. Celui que nous avons actuellement est passable, mais on peut se demander s'il nous justifierait de lancer une grande campagne touristique en faveur du parc national de la Gaspésie.

"Vous pouvez être certains d'une chose, conclut M. Côté: citoyen de la péninsule et député de la Gaspésie depuis nombre d'années, je m'intéresse d'une façon toute spéciale à ce coin splendide de notre province. S'il est possible de faire quelque chose pour y attirer davantage les touristes, pour hâter le développement de la région, je ne perdrai aucune occasion de défendre les intérêts de la Gaspésie".

La Légion escompte un succès total ce soir

Tout laissait prévoir à midi aujourd'hui que la campagne de souscription lancée par les Services de guerre de la Légion canadienne serait un succès complet, puisqu'à cette heure, on enregistrait une somme de \$78,764 sur un total de \$80,000 fixé comme quote-part de la province de Québec. On sait que la campagne visait à atteindre une somme globale de \$500,000 à travers tous le Canada.

Ce soir, à 7 h., en l'hôtel Mont-Royal, les solliciteurs se réuniront à dîner et là on fera connaître les résultats définitifs. Il va sans dire que le grand point d'interrogation restera à savoir si le quotient total sera atteint, mais vu les progrès marqués réalisés en fin de semaine, il ne reste plus de doute dans l'esprit de personne.

Sans verser dans un optimisme outrancier, les dirigeants de la campagne sont convaincus que non seulement l'objectif sera atteint, voire dépassé, et cela par une marge fort appréciable.

Le colonel E. G. M. Cape et le colonel Edouard Thériault, présidents conjoints de la campagne présideront le dîner de ce soir.

cultivateurs, tous trois de Eastman: nommés pour agir, avec MM. Cyrille Beaugrand et Emile Beval, comme commissaires pour tenir la Cour de commissaires du village de Eastman.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, et par Commission, de faire les nominations suivantes:

Québec, le 24 novembre 1939
 M. Hyran-R. Shapiro, avocat-conseil, de la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique: en vertu de l'autorité de l'article 27 du Code de Procédure Civile de la Province de Québec, commissaire, aux fins de recevoir, à New-York, des affidavits qui peuvent servir dans une des Cours de la province, ou qui sont nécessaires à un acte ou document qui doit être mis à exécution ou avoir un effet civil dans la province de Québec.

Québec, le 1er février 1940.
 M. J. Lenaghan, employé à la compagnie "Bell Telephone Co. of Canada": Montréal: juge de paix avec juridiction dans le district de Montréal, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de la section 358 de la loi des Tribunaux judiciaires, (S.R.Q., 1925, chapitre 145).

Québec, le 9 février 1940
 M. Lionel Ethier, marchand et maître de poste, de Duhamel: adjoint à la Commission de la paix du district judiciaire de Hull.

Québec, le 17 février 1940.
 MM. W.-R. Ewens, commercant, Eugène Lapointe et Avila Bolduc,

La guerre navale

Trois autres cargos anglais coulés

Un sous-marin allemand aurait coulé 16 navires, depuis le début des hostilités

Londres, 26. (C.P.) — La marine marchande anglaise a subi deux autres pertes en fin de semaine — le cargo *Jevington-Court*, de 4,544 tonnes, et le cargo *British-Endeavour*, de 4,500 tonnes. Le *Jevington-Court* a été coulé par une mine dans la mer du Nord. Le *British-Endeavour* a été coulé dans l'Atlantique.

Berlin, 26. (A.P.) — Le haut-commandement allemand rapporte aujourd'hui que le sous-marin commandé par le lieutenant-capitaine Herbert Schultz, vient de rentrer à son port d'attache, après une longue croisière au cours de laquelle il aurait coulé des navires représentant 34,130 tonnes. Ce sous-marin aurait, depuis le début des hostilités, coulé 16 navires représentant 114,510 tonnes.

Copenhague, Danemark, 26. (A.P.) — On rapporte que le cargo allemand *Orizaba*, de 4,354 tonnes, qui n'est en service que depuis neuf mois, aurait touché un écueil sur la côte nord du Danemark, à Skervey, qu'il aurait été abandonné par son équipage et qu'il serait en train de couler. L'*Orizaba* serait parti des Etats-Unis vers le port norvégien de Hommerfest, par voie de l'Espagne.

Londres, 26. (C.P.) — Le cargo anglais *Loch-Maddy*, de 4,996 tonnes, a été torpillé jeudi dernier dans l'Atlantique-nord. Quatre hommes de l'équipage ont péri. On rapporte que le navire de guerre anglais qui a recueilli les 35 survivants du *Loch-Maddy* a coulé le sous-marin aussitôt après son exploit.

Etre dangereux coffré

Horace Brunet, 6531 rue Casgrain, a été condamné ce matin à 15 mois de prison pour avoir été trouvé en possession d'une arme offensive, et à six mois de prison dans trois autres cas, pour avoir menacé de mort diverses personnes. Brunet purgera les trois dernières sentences concurremment.

En Chine

Hongkong, 26 (A.P.) — Les Japonais rapportent que les Chinois sont en train de masser des troupes dans la province de Kouangsi pour tenter une nouvelle offensive contre la capitale provinciale, Nanning. Les Chinois annoncent qu'ils ont tué 1000 Japonais dans un engagement près de Woutang et qu'ils se sont emparés de la ville minière de Tsiaotso, dans la province de Honan.

Appel de M. Hudson

Glasgow, 26 (C.P.) — Le ministre du Commerce d'outre-mer, M. R.-S. Hudson, vient de faire appel à ses compatriotes afin que "des exportations héroïques défraient le coût de la guerre". Notre or et nos valeurs étrangères, dit-il, doivent être jalousement conservés comme suprême ressource. Il faut restreindre la consommation intérieure de façon radicale afin de pouvoir exporter davantage.

M. G. Langlais aux "Canadian Youth Hostels"

Toronto, 26 — M. Gabriel Langlais, publiciste, de Toronto, ancien rédacteur au *Petit Journal*, à la Patrie et à la Province de Montréal, vient d'être élu vice-président de la Canadian Youth Hostels, pour la province d'Ontario. Il y a trois ans, M. Langlais fonda à Montréal, avec le concours de MM. Guy Prévoist, et Philippe Langlois et de quelques anciens du collège Jean-de-Brebeuf, le mouvement des Auberges de la Jeunesse de la province de Québec. C'est à titre de président-fondateur de l'association québécoise qu'il fut admis directeur du mouvement en Ontario. M. Langlais est le premier Canadien français à faire partie de ce groupement anglais à Toronto.

L'Armée républicaine irlandaise

Londres, 26 (C.P.) — John Heagarty, membre de l'Armée républicaine irlandaise, a comparu devant le tribunal aujourd'hui sur l'accusation d'avoir eu un revolver et 11 cartouches en sa possession. Il a déclaré que comme soldat de l'Armée républicaine irlandaise il refusait de reconnaître la compétence du tribunal anglais.

106 navires des Etats-Unis

Washington, 26 (A.P.) — On apprend que depuis le début de la guerre 106 navires des Etats-Unis ont été enregistrés dans d'autres pays. Les fonctionnaires de la Commission maritime déclarent cependant que ces navires n'étaient pas essentiels à la défense des Etats-Unis, qu'il s'agissait de vieux vaisseaux dans la plupart des cas.

Bulletin météorologique

Toronto, 26. (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: vallée du bas Saint-Laurent, nord-ouest du Québec: beau et un peu moins froid;

Lac-Saint-Jean: beau et froid; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vents du nord-est et du nord-ouest: beau et froid.

LA POLITIQUE

Le ministère de l'Agriculture réorganisé à Québec

Sept services au lieu de onze: propagande, grande culture, horticulture, économie rurale, génie rural, industrie animale

Un service des marchés — Les titulaires

Québec, 26 (D. N. C.). — Comme M. Adélard Godbout, premier ministre, l'a laissé entendre, l'automne dernier, le ministère d'Agriculture a été réorganisé, non dans l'idée de détruire ce qui s'est fait ou en restreindre le rayonnement, mais pour en mieux coordonner les énergies et les mettre en fonction plus directe avec l'homme pour lequel elles travaillent: le cultivateur.

Pour des raisons de bonne administration, il a paru à M. Godbout que les services actuellement existant pouvaient être réduits de onze à sept.

Voici la structure du nouveau ministère de l'Agriculture. Il sera composé de sept services comprenant des divisions auxiliaires.

Placé sous la direction du sous-ministre, se trouvera désormais un directeur des services chargé de répartir, de coordonner et de contrôler le travail de ces nouveaux organismes.

1 — Le premier s'intitule service de la propagande et comporte les trois divisions suivantes: (a) les agronomes; (b) les sociétés et cercles agricoles; (c) les cercles de jeunes.

2 — Cinq divisions seront groupées sous le nom service de grande culture. En ressortiront les questions relatives à (a) la production végétale; (b) aux exploitations de fermes; (c) aux établissements agricoles; (d) à la cartographie agricole; (e) aux engrais et amendements.

3 — Le service de l'industrie animale réunira trois divisions: (a) l'élevage; (b) la médecine vétérinaire; (c) l'industrie laitière.

4 — Le service de l'horticulture, avec trois divisions, poursuivra la tâche (a) de développer la culture des légumes et des fruits; (b) de les défendre contre les maladies, les insectes et l'envahissement de mauvaises herbes; (c) de créer certaines industries dérivées des cultures maraîchères et arboricoles.

5 — Le service de l'économie rurale groupera sous sa surveillance les trois organismes suivants: (a) la coopération; (b) les enquêtes; (c) la statistique agricole. Ce service était resté sans titulaire depuis deux ans.

6 — Le service du génie rural remplira la direction d'un ingénieur civil; (a) une division du drainage, qui, par ses techniciens, pourvoira avec ampleur les gigantesques travaux d'égouttement commencés en 1930; (b) une division des constructions rurales, où plans et devis seront fournis gratuitement; (c) une division de la mécanique agricole entièrement nouvelle, où l'on donnera des directives sur l'usage et l'entretien de l'équipement de la ferme.

7 — Enfin, dernier dans la présente liste parce qu'il n'est pas encore tout à fait mis sur pied, mais bien loin d'être en importance le dernier dans l'esprit de M. Godbout, sera créé un service des marchés. Il est probable que cet organisme aura ses bureaux à Montréal.

Il constituera un agent de liaison entre producteurs et consommateurs; ils coordonneront les efforts des vendeurs et fera connaître les besoins des acheteurs. Il visera à corriger les points faibles de la production, à indiquer où sont les sources d'approvisionnement, bref à écouter nos denrées. Déjà on peut annoncer que notre province sera dotée de quelques nouvelles industries qui remédieront aux déficiences de notre économie actuelle.

Les titulaires de ces nouveaux services sont les fonctionnaires suivants:

M. Adrien Morin, B.S.A., a été nommé directeur des services et continuera d'occuper le poste de chef du service de l'industrie animale. Les autres nominations se lisent comme suit: M. Joseph Proulx, B.S.A., à la propagande; M. André Auger, B.S.A., à la grande culture; M. J.-H. Lavoie, I.F., B.S.A., à l'horticulture; M. Ronald Ferron, B.S.A., à l'économie rurale; M. David Clerk, I.C., au Génie rural.

Une collaboration intime et minutieuse sera établie entre les ministères de l'Agriculture et de la Colonisation, de façon que le travail initial fait pour le colon s'harmonise rationnellement avec le travail corollaire fait pour l'agriculteur; le plus grand souci sera apporté à cette concentration des activités.

Deux nominations provinciales

Québec, 26 (DNC) — M. Guy Miller, de Noyan, a été nommé géodier de la prison de Bedford, et M. J.-E. Beaulieu, d'Amqui, a été réinstallé registraire pour le district de Matapédia.

Dans Labelle

Mont-Laurier, 26. — Le bruit d'une candidature indépendante court depuis quelques jours dans le comté de Labelle. Il s'agit de M. Philippe-D. Bourque, qui s'est occupé depuis longtemps de colonisation. En Abitibi, il fut agent des terres de la couronne. Dans le comté de Labelle, il a été l'évaluateur du ministère de la Voirie de la province, jusqu'aux élections du 26 octobre.

Délégations auprès de M. Bouchard

Le boulevard projeté entre Caughnawaga et la frontière américaine — Un pont entre les îles Bigras et Sainte-Dorothée

Le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. Bouchard, a reçu une délégation de Valleyfield, ayant à sa tête M. Maxime Raymond, député du comté fédéral de Beauharnois-Laprairie, à propos du projet de boulevard de Salaberry.

Voilà quinze ans que les habitants de cette région réclament l'ouverture du boulevard de Salaberry, destiné à relier Caughnawaga à la frontière américaine. La délégation était nombreuse et composée des notables des diverses paroisses.

Le ministre des Travaux publics a également reçu une délégation du comté des Deux-Montagnes, ayant à sa tête M. Rochon, candidat libéral dans ce comté aux élections d'octobre dernier. Cette délégation a demandé la construction d'un pont entre les îles Bigras et Sainte-Dorothée.

M. Alfred Legault, nouveau gouverneur de la Prison de Montréal, à Bordeaux, a eu une entrevue avec le ministre à propos de la maison du gouverneur, située à quelques pas de la prison. Il paraît qu'il s'est produit des lézards dans les murs, qu'il faudrait boucher des trous avec du plâtre, etc. Apparemment, les dernières tempêtes électorales et les branle-bas des déménagements des gouverneurs ont endommagé cet immeuble de l'Etat.

L'enquête sur les tramways à Montréal

Les nouveaux membres de la Commission sont MM. Elie Beaugrand, C.-G. Wallis, C.-J. Arcand, Eugène Bélanger et Honoré Girouard

Québec, 26 (DNC) — Les membres du comité d'enquête pour le règlement de la question des tramways de Montréal viennent d'être nommés par le gouvernement provincial. Ce sont: M. le sénateur Elie Beaugrand, C.R., président; M. Charles-Gordon Wallis, M. C.-J. Arcand, M. Eugène Bélanger, échevin civil, membres.

Ils remplacent l'ancien comité qui était formé de MM. L.-Emery Beaulieu, C.R., W.-S. Lea, Omer Côté, J.-Alfred Bernier, Jules Archambault.

Les traitements des nouveaux membres seront fixés par arrêté ministériel. On prétend que le président recevra \$10,000, et les membres, \$6,000.

Il est fort probable que les mêmes membres seront partie de la future commission.

Un candidat de la "Nouvelle-Démocratie" se retire

Winnipeg, 26 (CP) — M. A.-E. Grassby, chef de la Nouvelle-Démocratie au Manitoba, a annoncé aujourd'hui, que M. J.-M. Montagnon, choisi comme candidat de son parti dans le comté de St-Boniface à l'élection du 26 mars, a retiré sa candidature. M. Grassby a ajouté que M. Philippe Guay, choisi vendredi dernier dans ce même comté comme candidat du *Credit Social*, représentera en même temps la Nouvelle-Démocratie.

M. le juge Taschereau siège pour la première fois

Ottawa, 26 (C.P.) — Le nouveau juge Robert Taschereau a siégé à la Cour suprême pour la première fois, aujourd'hui, depuis qu'il est monté sur le Banc. A l'ouverture de la Cour, Me J.-F. Smellie, C.R., a lu la commission du juge Taschereau et a annoncé que celui-ci avait prêté son serment, auparavant, entre les mains du juge en chef sir Lyman-P. Duff.

Le tribunal était présidé aujourd'hui par M. le juge Thibault-Rinfret, en l'absence de sir Lyman, que ses devoirs d'administrateur du gouvernement canadien retiennent ailleurs, depuis la mort de lord Tweedsmuir.

Gagants du concours d'affiches de la Croix-Rouge

On annonce que M. Moise Turgeon, de Québec, a gagné le premier prix, de \$75, pour le concours d'affiches de la Croix-Rouge dans la province de Québec.

M. M. Couture, de Montréal, gagne le 2e prix, de \$50, alors que MM. Marcel Gagnon, de Limoilou, et Malcolm Miller, de Montréal, se classent suivants; 134 jeunes artistes québécois ont participé à ce concours.

Tué par une arme à feu

Vers 11 h. 20 ce matin, le fourgon de la morgue était mandé au numéro 1170 rue St-Marc, appartenant à M. H. F. Adams venant de mourir de mort violente. Selon les renseignements obtenus au moment où nous allions sous presse, M. Adams était à nettoyer des armes à feu à son domicile, quand un coup fatal qu'il atteignit à un organe vital. L'enquête du Coroner aura lieu incessamment dans cette affaire.

M. Penverne dans Chambly-Rouville

Une délégation lui offre la candidature et l'accepte

Une nombreuse délégation d'électeurs du comté de Chambly-Rouville s'est rendue ce matin au comité central du parti conservateur dans l'édifice Aldred, pour offrir la candidature dans ce comté à M. J.-J. Penverne, avocat.

M. J.-Antoine Lebeau, organisateur de l'Association de la jeunesse conservatrice du comté, a été le porte-parole de la délégation. M. Penverne a accepté. Le comté des candidatures de l'organisation pour le district de Montréal se réunira spécialement ce soir pour étudier l'affaire; il semble bien qu'il ratifiera le vœu de la délégation et M. Penverne sera le candidat conservateur officiel dans Chambly-Rouville.

La délégation comprenait des électeurs des diverses parties du comté et un bon nombre d'électeurs de langue anglaise conduits par M. James Yuman, de Longueuil. Mme Amédée Trudeau, présidente de l'Association des femmes conservatrices du comté, et M. J. Duchesneau, président de l'Association nationale-conservatrice de Chambly-Rouville, étaient au nombre des délégués. Voici les noms de quelques autres électeurs qui se trouvaient en tête des groupes venus des diverses paroisses. M. le maire Michaud, de Boucherville; de Chambly-Bassin et de la paroisse, M. le maire Zoltique Moquin et M. Emile Lévesque; MM. Hubert Dulude et Rémi Tétrault, de Longueuil; MM. Arcadius Vien et Isaac Loiselle, de Sainte-Ange; M. C.-A. Pinsonnault, de Saint-Hilaire; M. Eugène Bessette, de Richelieu; M. le maire Wilfrid Poulin, de Marieville; M. Guy Daigneault, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; MM. Ernest Dulude et P. Pouliot, de Saint-Bruno; M. Hubert Guertin, maire de Saint-Hubert et préfet du comté, et MM. Paul Sainte-Marie et Joseph Guertin, de Saint-Hubert; M. Ovide Bonnin.

Les lois présentées par M. Groulx

Maladies sociales, l'enfance abandonnée, les écoles spécialisées

Le ministre de l'Hygiène, M. Henri Groulx, annonce des projets de lois relatifs à la santé publique. Au cours de la session récemment ouverte, il présentera des bills ayant trait aux maladies sociales. Cette désignation est un euphémisme pour tuberculose et maladies vénériennes. Un autre projet de loi visera l'enfance. Il n'existe à l'heure présente aucune loi se rapportant à l'enfant abandonné au lendemain de sa naissance.

Matapédia-Matane

Amqui, comté de Matapédia-Matane, 26. — Me Henri La Rue, notaire à Amqui, a commencé sa campagne électorale comme candidat national-conservateur. Choisi à l'unanimité comme candidat lors de la convention tenue à Matane le 16 février dernier, il s'est mis immédiatement à la besogne de la préparation de son élection. Ancien député, M. La Rue rappelle qu'il a voté contre son parti en faveur de la monnaie bilingue et qu'il était l'ami intime d'Armand LaVerne. Il est contre la conscription et déclare que "ce qu'il faut aux Canadiens, ce ne sont pas des députés-moutons, mais des députés qui par leurs votes savent défendre les intérêts de notre pays".

Chez les libéraux



Directrice : Germaine BERNIER

Chez les institutrices rurales

La cause de l'enseignement et le sort des institutrices

Mémoire de la F. C. I. R. de la province de Québec au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique

Monsieur le Surintendant, Eminence Révérendissime, Excellences, Honorables Messieurs,

La Fédération Catholique des Institutrices Rurales, qui compte, à l'heure actuelle, des filiales dans 50 des 69 districts d'inspection primaires ruraux de cette province, a eu l'opportunité de réunir, dans le présent "Mémoire", le résultat des enquêtes faites auprès de ses quatorze mille (14,000) membres, afin de soumettre à votre Comité les considérations ou suggestions qui seraient de nature, croyons-nous, à améliorer la condition morale et matérielle des institutrices, assurant, de ce fait, une plus grande efficacité à l'école primaire rurale.

Enseignement national

Dès son premier congrès, tenu à La Malbaie, en 1937, la Fédération s'est empressée d'organiser un comité spécial chargé de s'enquérir des déficiences de l'enseignement national à l'école rurale, d'en déterminer les causes et de suggérer quelques moyens pratiques d'y remédier. A Noël, en 1938, ce comité présentait une "Journée patriotique" mensuelle dans toutes les écoles dirigées par un membre de l'P.A.C.I.R. Le Premier Congrès des Educateurs de Québec, reprenant cette idée, exprimait le vœu que le Comité Catholique déterminât une "Journée d'Education Nationale" mensuelle obligatoire. Notre Congrès de Valleyfield a fortement appuyé ce vœu et la Fédération suggère que le vendredi de la deuxième semaine de chaque mois soit proclamé "Journée d'Education Nationale" dans toutes les écoles de la province. Les résolutions ci-dessous, soumises par notre Comité Permanent d'Enseignement National, ont aussi été adoptées :

a) Que, pour relever la fierté nationale de l'école, les certificats de 7ème et 8ème années, qui sont le complément des études primaires à la petite école, soient préparés assez tôt pour être remis solennellement à la distribution des prix fixée au 23 juin;

b) Que le 24 mai, fête de Dordard, soit reconnu officiellement comme la Fête Patriotique des écoliers.

Enseignement rural

La Fédération apprécie hautement l'initiative prise en commun par le Département de l'Instruction publique et le Ministère provincial d'Agriculture au sujet des cours agricoles abrégés de vacances. Elle demande que ces cours soient continués et qu'il en soit organisé dans les régions où les institutrices n'ont pas encore eu l'avantage d'en bénéficier.

Cercles d'étude et bibliothèques pédagogiques

Grâce aux efforts du Comité permanent des Cercles d'étude de la Fédération, avec l'appui bienveillant de Messieurs les Inspecteurs d'écoles et la coopération intelligente de nos Associations de District, des Cercles d'études pédagogiques s'établissent dans toutes les paroisses où un nombre suffisant d'institutrices soucieuses de compléter leur formation professionnelle le permet. Malheureusement, la trop maigre rétribution des institutrices est un obstacle à l'acquisition des livres de références indispensables. La Fédération prie instamment le Comité Catholique de bien vouloir suggérer à l'Honorable Secrétaire provincial d'accorder, sur recommandation de Monsieur l'Inspecteur, une petite subvention, soit en espèces, soit sous forme de volumes qui pourraient devenir le noyau d'une bibliothèque pédagogique, à chacune des Associations de District qui en fera la demande.

Suggestions diverses

a) Règlements du Comité Catho-

ces formules : elles y sont contraintes par la menace de perdre leur position.

b) Retards dans le paiement mensuel des traitements — La Fédération ne craint pas d'affirmer que plus du tiers des institutrices de campagne ne reçoivent pas régulièrement leur traitement. Une petite enquête entreprise récemment dans un de nos Districts a donné le résultat suivant : Parmi les 72 institutrices (sur un total de 110) qui ont répondu à la question : "Votre traitement est-il payé régulièrement chaque mois?" 39 ont répondu dans l'affirmative, 20 dans la négative, 10 ont déclaré ne recevoir que \$15.00 par mois, la balance devant leur être remise à la fin de l'année; 2 reçoivent mensuellement \$10.00 et la dernière fait cette réponse navrante : "Je n'ai pas reçu un sou depuis le commencement de l'année".

c) Entretien des classes, chauffage, etc. — On persiste encore, en certains milieux, à imposer des travaux aux institutrices, poussant même, parfois, l'exagération jusqu'à vouloir les obliger à fournir le combustible.

La Fédération ignore pas que la loi protège, en principe, l'institutrice dans les trois cas ci-haut mentionnés. C'est pourquoi, en dénonçant cette flagrante violation des Articles 28, 29 et 69, nous insistons particulièrement pour que des sanctions énergiques soient imposées aux Commissions scolaires qui se soustraient sans vergogne aux obligations des Règlements du Comité Catholique.

Pension des institutrices

La situation lamentable de quelques huit cents institutrices rurales traitées comme la paille de tous ceux qui se donnent la peine de la considérer avec un esprit non prévenu. La Fédération, à la suite d'une conférence conjointe des représentants de toutes les Associations d'institutrices et d'institutrices intéressées au Fonds de Pension, a cru devoir se rallier, afin de bien démontrer son désir de coopération, et son respect pour le Conseil de l'Instruction publique qui les avait adoptés, aux amendements soumis en janvier 1938, par le sous-comité chargé d'étudier la Loi de 1935. Mais nous tenons à signaler que, si nous sommes disposés à accepter, momentanément, le minimum de \$240.00, nous ne

perdons pas de vue notre objectif : a) \$300.00 de minimum; b) pension permanente accordée après 20 ans de service, en cas de maladie ou d'accident; c) pension sans condition après 25 ans d'enseignement.

Représentation des institutrices rurales à la Commission du fonds de pension

La Fédération soumet respectueusement le désir des 6,000 institutrices rurales qui la composent présentement d'avoir leurs représentants attirés à la Commission administrative du Fonds de Pension. En conséquence, elle prie respectueusement le Comité Catholique de faire amender la Loi de l'Instruction publique, de telle sorte que l'Article 561, section VI, chapitre 133, 1935, se lise comme suit : "Le Fonds de Pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire est administré par une Commission administrative composée du Surintendant, comme président, et de sept délégués (au lieu de cinq) nommés comme suit : un, par la conférence des institutrices catholiques romaines de Montréal; un, par la conférence des Institutrices catholiques romaines de Québec; un, par l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal; un, par la Fédération Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec; un, par la Fédération provinciale des instituteurs ruraux, et deux par l'Association provinciale des instituteurs protestants."

Droit d'association

Afin de prévenir certains rétrogrades abusifs motivés par les activités syndicales de quelques-unes de nos institutrices ou directrices d'Associations, la Fédération prie instamment le Comité Catholique de bien vouloir signifier aux Commissions scolaires qu'elles n'ont pas le droit de renvoyer une institutrice pour l'unique raison qu'elle est membre active de la Fédération.

Le tout humblement soumis, La Fédération Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec, Incorporee.

(-1) Depuis que ce "Mémoire" a été préparé, l'Ordonnance No 4 a été remise en vigueur dans toute la Province.

La Croix Rouge canadienne

Les tricoteuses doivent se résigner à travailler des laines rugueuses

Les bas et chaussettes tricotés pour nos soldats doivent, de toute nécessité, être fabriqués de laines rugueuses, car autrement, il leur manquerait ces qualités indispensables de protection et de durée. C'est ce que déclarait récemment à un groupe de présidentes de succursales de la Croix Rouge, à la maison de cette société, 770, rue St-Anoine, M. W. Tait, expert acheteur en laines.

Tout en admettant que certaines critiques, formulées par des tricoteuses relativement à la rugosité de la laine employée, étaient justifiées, M. Tait n'en conclut pas moins que la Société avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire dans les circonstances, alors que la guerre éclata si soudainement. Les approvisionnements furent subitement interrompus, on ne put se procurer de laines autres que celles non classées et désassorties, dans tout le Canada. Il s'ensuivit donc que pendant un temps, la seule sorte de laines que les manufacturiers purent fournir pouvait se comparer, comme le fit d'ailleurs un plaisant, à du "fil barbelé".

Mais c'est maintenant du domaine du passé, dit M. Tait; cependant, ajouta-t-il, les femmes tricoteuses doivent se préparer à manipuler encore de la laine rugueuse, que l'on ne saurait comparer aux produits soyeux employés en temps de paix. "La qualité de la laine présentée distribuée aux tricoteuses volontaires de la Croix Rouge est peut-être de la meilleure qualité du genre pour les fins ultimes auxquelles elle est destinée", ajouta-t-il.

l'expert, "vu que ce produit comporte ces qualités de durée, de souplesse requises pour fabriquer des bas à nos soldats." Les femmes, continue M. Tait, doivent se faire à l'idée de n'employer que la laine rugueuse pour tricoter les bas des soldats, et il avança qu'elles pourraient sans doute se plier à ce petit sacrifice, ne fût-ce que pour assurer leur part du fardeau.

Mme Andrew Fleming, l'une des présidentes conjointes du comité central des œuvres de guerre, remercia M. Tait de sa causerie et pria les membres des succursales de faire connaître à leurs compagnes les raisons invoquées par M. Tait pour justifier l'emploi par la Croix-Rouge de laines rugueuses qui, néanmoins, pourront devenir plus soyeuses au lavage.

Comment rendre l'argent au peuple?

Par le

R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O.P.

3 volumes, (près de 700 pages)

PRIX \$1.50; PAR LA POSTE, \$1.65

"...Nul lecteur impartial qui n'aura assimilé la démonstration logique de cette étude, ne pourra échapper à la force probante de ses triomphantes conclusions..."

George-Herman DERRY,

S.T.B., Ph. D., LL.D., K.C.S.G.

En vente au Service de Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame.

Les bonnes recettes

SAUCE AU BEURRE

6 c. à soupe de beurre; 4 c. à soupe de farine; 1 chopine d'eau bouillante; sel et poivre.

Mode d'apprêt. — Faites fondre quatre cuillerées à soupe de beurre, délayez-y la farine et faites cuire le tout. Versez l'eau bouillante et battez vivement jusqu'à ce que le mélange soit lié. Ajoutez le reste du beurre, une demi-cuillerée à la fois. Battez jusqu'à mélange parfait des ingrédients. Salez et poivrez.

Sauce hollandaise. — Cette sauce se prépare facilement. C'est une sauce au beurre à laquelle on ajoute graduellement de nouveaux morceaux de beurre, des jaunes d'œufs et du jus de citron qu'il faut remuer ensemble jusqu'à la formation d'une sauce légèrement acide, épaisse, jaune, de la consistance et de l'apparence du flan.

Sauce mousseline. — C'est la sauce hollandaise, à laquelle on ajoute de la crème fouettée juste avant de servir.

Sauce moutarde. — On peut la préparer avec sauce au beurre et moutarde.

Sauce aux câpres. — Elle peut se constituer de sauce au beurre et de câpres.

Sauce aux oignons. — On peut la composer de sauce au beurre et d'oignons durs hachés.

Sauce au persil. — Elle peut se former de sauce au beurre et de persil haché menu.

Sauce aux anchois. — On peut y faire entrer de la sauce au beurre et de l'essence d'anchois.

Toutes ces sauces peuvent s'améliorer par l'adjonction de beurre, d'œufs ou de crème.

SAUCES AU BEURRE BEURRE D'ANCHOIS

4 c. à soupe de beurre; 1 c. à soupe d'essence d'anchois.

Faites mousser le beurre et l'essence d'anchois. Le mélange prendra une couleur rose pâle.

Beurre au curry. — 1/4 de tasse de beurre; pâte de curry au goût; mélangez ces ingrédients.

Sauce au beurre et au citron. — 4 c. à soupe de beurre; 2 c. à thé de jus de citron. Défaites le beurre en crème et y incorporant le jus de citron.

Sauce à la maître d'hôtel. — 1/2 t. de beurre; 1 c. à soupe de persil haché fin; 1 c. à soupe de jus de citron.

Défaites le beurre en crème comme pour un gâteau et ajoutez-y peu à peu le jus de citron. Puis ajoutez le persil. Mettez dans la glacière. Avec une spatule en bois, on peut en faire des boulettes et en déposer une sur chaque morceau de poisson en le servant.

Sauce au beurre fondu. — Juste avant de servir le poisson, faites fondre dans une casserole la quantité de beurre voulue. Ajoutez quelques gouttes de jus de citron et du poivre.

Sauce au beurre. — 1/2 tasse de beurre; 3 c. à soupe de farine; 1 chopine d'eau bouillante; 3 jaunes d'œufs; 1/4 t. de crème; 1 c. à thé de jus de citron.

Faites fondre la moitié du beurre. Ajoutez la farine en la tamisant. Faire cuire le tout ensemble en ajoutant la chopine d'eau bouillante et en remuant jusqu'à consistance voulue. Mélangez les jaunes d'œufs et la crème en ajoutant un peu de la sauce; retirez la casserole contenant la sauce et ajoutez le mélange d'œufs, en ayant soin de ne pas laisser atteindre le point d'ébullition au fur et à mesure qu'elle s'épaissit. Finissez la sauce en ajoutant le reste du beurre coupé en petits morceaux, y incorporant bien chaque morceau avant d'en mettre un autre. Si la sauce bout de nouveau, elle formera des grumeaux.

Assaisonnez et servez avec du poisson bouilli ou cuit à l'étuvée. Remarque que cette sauce n'est que du beurre fondu auquel on a ajouté des jaunes d'œufs et de la crème.

Sauce brune au beurre. — 4 c. à soupe de beurre; 1 c. à thé de jus de citron; 1 c. à table de persil haché.

Mettez le beurre dans une petite poêle avec le persil et faites cuire tranquillement sans trop laisser brunir; ajoutez le jus de citron, puis persez sur le poisson.

Ecole Ménagère Provinciale

Mardi, le 27 février, à 2 h., à l'Ecole Ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, démonstration culinaire : Le brocard à la Newburg — Le riz à la créole — L'omelette scivillane — Le Gâteau mexicain — Les doigts de dames — Les petites charlottes glacées.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

EATON

Plus que 5 jours pour bénéficier de la Vente Semestrielle



PROFITEZ DE CETTE OFFRE REMARQUABLE MARDI !

Solde ! Vaisselle ivoire

Pièces "non choisies" à bas prix

Vaisselle ivoire de forme carrée décorée de panneaux en relief. Quantité limitée. Venez de bonne heure, 93 pièces pour 12 couverts — Spécial de la Vente Semestrielle mardi

9.98

32 pièces pour 6 couverts — Spécial de la Vente Semestrielle mardi

2.75

Vaisselle, au quatrième

T. EATON & CO. DE MONTREAL LIMITED

Pour servir votre santé

Kiki ne veut pas

(Collaboration spéciale au Devoir, par le Dr Adrien PLOUFFE)

Mlle Kiki ne veut pas aller chez le dentiste! C'est la fleur des enfants gâtés. Elle parle d'autorité et simule une petite crise quand on ne se rend pas à ses caprices!

Elle ne veut pas entendre parler du dentiste! Et pourtant, elle a sept dents cariées.

Quand l'infirmière de l'école est venue, elle a voulu raisonner la jeune personne, qui a neuf ans. Peine perdue. La grand-mère, le père, la mère, tout le monde y est allé de sa tentative, mais Kiki s'est retranchée dans un entêtement farouche!

Quand elle a mal aux dents, elle est d'une humeur exécrable. Bien entendu, elle mange encore moins qu'en temps normal. Elle n'a pas d'appétit. Elle a mauvaise mine. C'est une enfant gâtée, ce qui est déjà un fait regrettable, mais, par surcroît, la petite malheureuse a plusieurs dents gâtées qui ne seront pas oubliées et cela n'enlève pas le paysage!

Cette enfant ne mange que ce qui lui plaît et, la plupart du temps, elle n'a pas d'appétit. Ses dents cariées ne lui permettent pas de bien mastiquer ses aliments.

Mlle Kiki va grandir et quand elle aura une quinzaine d'années, elle sera bien obligée d'aller chez le dentiste et ce dernier sera forcé d'endormir la jeune personne pour extraire une douzaine de dents qui ne repousseront plus!

Et toute la comédie ridicule se terminera par un dentier! Joli résultat, mais à qui la faute?

Que devient l'autorité paternelle dans cette histoire si fréquente? Et la sollicitude maternelle? Sont-elles les enfants qui doivent commander dans la maison? Un laisser-aller aussi déplorable est-il de mise dans certains foyers où l'on fabrique ces chefs-d'œuvre de sottise que sont des enfants gâtés!

Pourquoi n'a-t-on pas le courage de se défendre quand, la première fois, Mlle Kiki ose dire : "Je ne veux pas, je ne ferai pas ci ou là, je ne mangerai pas ça"?

La trop grande "bonté" à l'égard des tout-petits est une faute que les parents et les enfants paient plus tard — et souvent très cher.

Adrien PLOUFFE

Chez les Sourdes-Muettes

Mercrdis dernier avait lieu à l'Institut de la rue St-Denis la réunion des dames bienfaitrices pour l'organisation de la grande partie de cartes annuelle du vingt-sept mars prochain. Le comité exécutif était représenté par plusieurs de ses membres et tout un essaim du comité des jeunes mettait le brio à l'assemblée. La température aidant, nombreuses étaient les dames qui y assistaient, gaies, pleines d'intérêt, ce qui nous fait espérer un grand succès.

La présidente, Mme Tancrède Jodoin, avec sa bienveillance coutumière, souhaita la bienvenue, et la discussion s'engagea chaude et animée. Toutes désirent que notre partie de cartes soit sans égale, que, malgré les misères de l'heure présente,

seule, les pauvres sourdes-muettes, déjà assez affligées, ne s'aperçoivent nullement du feu qui couve sous les esprits enfiévrés.

Cette année, nous aurons l'honneur d'avoir Mme Adélaïde Godbout pour présider cette belle fête de charité. Toutes les dames se montrent très généreuses en offrant des prix qui seront plus nombreux que jamais. C'est donc dans un commun accord que nous nous mettons à l'œuvre pour la vente des billets.

Une agréable surprise nous était réservée, et si l'enthousiasme était grand, c'est qu'on nous avait annoncé pour terminer l'après-midi, une causerie par le R. P. Emile Legault, C.S.C., qui daigna se rendre à l'Institut avec ses Compagnons de saint Laurent. Dans cette belle conférence sur le Théâtre à l'esprit chrétien, il nous intéressa durant une heure. Présenté en termes très élogieux par Me Tancrède Jodoin, nous ne fûmes aucune déçues. Ses Compagnons, dans un laps de temps trop restreint, nous donnèrent une représentation très goûtée. Le révérend Père et ses artistes furent aimablement remerciés par Mme Lefebvre.

Mesdames, c'est de tout cœur que nous vous convions à la belle fête du vingt-sept mars. Nous avons un objectif à atteindre, il nous faut le dépasser. C'est ce que nous entendons de votre bienveillance inlassable et de votre générosité traditionnelle. Marguerite St-Germain-Lefebvre, secrétaire.

Un livre constructif et optimiste

MAURICE LEBEL

Suggestions pratiques sur notre enseignement

Volume in-12, 228 pages, 0.75 (80 sous par la poste).

Les éditions du Lévrier, 95, avenue Empress, Ottawa, offrent au public le premier livre de M. Maurice Lebel, chargé de cours à l'Ecole Normale supérieure de Québec.

M. Maurice Lebel, au cours de ses cinq années d'études en France et en Angleterre, a visité beaucoup de maisons d'éducation et a assisté à plusieurs congrès de pédagogie, à Londres, à Oxford, à Paris, à Bruxelles, à Heidelberg, à Genève, à La Haye, etc. Aussi le livre qu'il présente au public de nos éducateurs est-il le fruit de nombreuses observations faites dans les meilleurs centres pédagogiques d'Europe. De retour au pays, M. Maurice Lebel a débuté dans l'enseignement au Collège Bourget (Rigaud), où il a professé deux ans.

Il s'agit d'un livre constructif, dynamique et optimiste sur notre enseignement. Il s'adresse tout ensemble à nos éducateurs de carrière et à tous les amis de notre enseignement. Il va sans dire que le volume soulève maintes questions de brûlante actualité, chez nous, et ce n'est pas son moindre mérite que de faire réfléchir et d'inciter à l'action.

Le volume est en vente à la Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

N.B. — L'auteur de cet ouvrage, M. Maurice Lebel, est licencié en lettres (Québec), diplômé d'études supérieures en langues classiques (Paris, Londres), B.A. Honours in English Language and Literature (Londres), chargé de cours à l'Ecole Normale supérieure de Québec.

Feuilleton du "Devoir"

L'OFFRANDE

par Madame Charles Péronnet

29. (Suite)

— Oui-da, voudrais-tu donc la perte de ton mari, ma petite Berthe?... Discret, ils le sont tous, parbleu! mais le seul fait d'arriver jusqu'ici, de porter une ordonnance chez le pharmacien peut suffire à éveiller l'attention. Non, non, ce n'est pas prudent.

Avec des gestes patients, la jeune femme l'obligea à se recoucher.

— C'est tellement affreux de vous voir souffrir ainsi!

Il surprit des larmes dans ses yeux et s'efforça de sourire :

— Bah! c'est moi que ne suis pas courageux, quoique, à vrai dire, ces

douleurs de tête me rendent à moitié fou. Mais retiens bien ce que je vais te dire, Berthe : si jamais j'ai la faiblesse de réclamer le secours du dehors, je te défends de m'obéir, entends-tu?... Il faut tenir fermées portes et fenêtres, afin que personne ne puisse nous surprendre dans ce refuge que la prudence de mon frère a su nous ménager. Si je dois mourir, que ce soit du moins en liberté.

— Allons, allons, monsieur, ne déraisonnez pas, fit la servante revêche qui semblait au demeurant la meilleure personne du monde, vous savez fort bien que vous ne mour-

rez pas encore ce coup-ci. Savez-vous qui l'on va enterrer?... Madame et moi tout simplement, si vous continuez à nous faire endormir.

Ce diant, elle remettait en ordre draps et couvertures. Draps finement brodés et ornés de guipure, couvre-pied magnifique de soie chamarrée contrastant singulièrement avec le mobilier primitif garnissant la pièce, mais tout à fait en harmonie avec le beau visage aristocratique du patient.

On ne savait trop quel âge attribuer à ces traits tirés par la douleur. Quelles souffrances, quels périls les avaient ainsi vieillies prématurément?

La jeune femme, une jolie brunette, semblait uniquement occupée de le soigner et négligeait les artifices de la toilette, comme l'attestaient ses cheveux négligemment noués sur la nuque et la blouse d'infirmière qui l'enveloppait.

Elle se pencha tendrement vers lui :

— Mon mari, mon cher mari, que ne donnerais-je pour vous soulager! Voulez-vous essayer d'une piquette?

— Autant dire que tu veux m'achever.

— Celle que je vous propose est sans danger et atténue parfois ces terribles névralgies.

Un grognement de mauvaise humeur fut la seule réponse; cependant, au bout d'un instant, le malade tendit son bras avec condescendance.

— Va pour une piquette, si tu y tiens. Heureusement qu'on n'est pas obligé de croire à son efficacité pour être soulagé.

Il s'agita encore pendant quelques minutes, puis ferma les yeux, les rouvrit et tomba enfin dans un sommeil que ses gardiennes surveillaient avec impatience; il n'avait eu aucun repos depuis la veille. Son grand corps d'athlète se détendit, sans que la paix cependant apparût sur son visage, gardant en dépit de tous les remèdes son expression tourmentée.

La jeune femme tomba épuisée dans un fauteuil, mais sa compagne l'attira doucement au dehors; toutes deux quittèrent la pièce avec d'infinies précautions.

— Ah! Fanchon! qu'allons-nous devenir au fond de ce désert? N'ai-je réussi à amener mon mari jusqu'ici que pour le voir mourir sans secours sous nos yeux?

— Paix, paix, madame, ne vous tracassez pas tant. Avez-vous donc oublié que le grand docteur que nous avons consulté en traversant Paris a prévenu que monsieur ne se remettrait jamais complètement et subirait parfois des crises pareilles? Dame! il en a tant vu, le pauvre! Mais il faut bien reconnaître que le cher homme n'a guère de patience.

— Que dites-vous là, Fanchon? Il est admirable, au contraire.

— Là, ne me dévorez pas. Il y a beau temps que je connais votre mari, n'est-ce pas, n'importe que j'aie boursoufflé. Eh bien! tant mieux qu'il était, il n'a jamais rien pu supporter.

— Songez au martyre qu'il a enduré, à ses efforts surhumains pour se maintenir dans les flots glacés de l'Océan, à son horrible blessure...

N'est-ce point un miracle d'énergie d'avoir supporté toutes ces tortures?

— A qui la faute? marmonna Fanchon.

Toutefois elle se fût gardée d'émettre tout haut ce qu'elle pensait tout bas, connaissant la farouche susceptibilité de sa jeune maîtresse sur certains sujets.

— Allez vous reposer un peu, continua-t-elle familièrement, vous ne tiendrez pas longtemps à ce métier-là. Si vous tombez malade à votre tour, que devriez-vous en dire, je vous le demande?

— Je ne tomberai pas malade, Fanchon, c'est seulement le souci qui me ronge. Que Romanet et ses complices découvrent notre retraite, nous voilà perdus. Sans doute, à force de précautions, nous avons dérobé nos traces à tout être humain, à lui en particulier; il suffit cependant d'un hasard pour les lui faire retrouver. Il est si rusé, plus que nous trois ensemble, vous en conviendrez.

— Allons, allons, il n'y a pas de bon sens de tant vous tourmenter. Ce n'est pas pour nous abandonner qu'après la mort de la pauvre Madame M. Bruno nous a tirés de

ce coin du château de Fervaches, où nous vivions dans des trances continuelles à cause de M. Armand. N'êtes-vous pas plus tranquille ici? Ce n'est pas que ce soit bien gai, mais on y voit clair; moi, et l'on s'y chauffe au soleil du bon Dieu.

— C'est vrai, mon pauvre mari s'y trouve mieux.

— Et il risque moins, que je vous dis! Si loin de son pays, il faudrait être sorcier pour le découvrir au fond de ces bois. Mon Bruno veille sur lui d'ailleurs; de tout temps, il se serait fait hacher pour son grand frère et c'est autre chose encore, depuis qu'il l'a vu traqué et menacé comme un malfaiteur.

— Hélas!

Description du départ de la 110e escadrille de l'aviation canadienne

Compte rendu officiel autorisé par le ministère de la Défense et fourni par le service canadien de l'Information

Ottawa, 26. — (Compte rendu officiel autorisé par le ministère de la Défense nationale. Les sous-titres sont de nous).

Tandis que des vaisseaux de guerre prenaient position pour le départ, des appareils évoluaient dans les airs dans un dernier adieu aux officiers et aviateurs de la première escadrille du corps d'aviation royal canadien qui ait été envoyée en service actif outre-mer. La 110e escadrille de liaison d'armée (cité de Toronto) a quitté les rives canadiennes sans grand éclat pour aller rejoindre les troupes pour lesquelles elle se chargera de reconnaissance, un peu comme la cavalerie le faisait dans les campagnes antérieures.

Le départ de cette escadrille a été impressionnant par sa simplicité. Le transport, à bord duquel beaucoup d'entrepreneurs leur premier voyage océanique et tous, à une ou deux exceptions près, subsistaient pour la première fois les restrictions imposées par la guerre, a quitté son quai sans l'aide de remorqueurs et le départ s'est effectué presque en silence. Les spectateurs sur la jetée se limitaient à quelques officiers, sous-officiers et hommes de troupes des armées de terre, de mer et de l'air. Les adieux avaient été faits au cours de la dernière permission accordée aux membres de l'escadrille, après quoi les mouvements de cette dernière avaient été tenus secrets.

Tous des jeunes

Toute une vie, avec ses incertitudes, attend encore les hommes dont la moyenne d'âge ne dépasse guère vingt-quatre ans et qui sont maintenant prêts à combattre pour leur foi et leur liberté, pour la justice et pour la paix des générations à venir.

La détermination se lisait sur les traits de ces jeunes gens qui ont eu l'honneur d'être choisis pour servir dans cette unité de l'aviation militaire. Ils étaient heureux de partir, à en juger par les vivats qui retentissaient au moment où leur paquebot passa tout près d'un gros croiseur de la marine royale, qui, lui-même, se préparait à prendre la mer. Les uniformes bleu ciel étaient alignés le long des bastingages du navire au moment où une vedette du corps d'aviation royal canadien quitta précipitamment la rive.

Une section de rapides avions de combat passa alors en coup de vent. De puissants bombardiers de reconnaissance et des hydravions se mirent à évoluer dans les airs, cherchant le sous-marin qui pourrait peut-être menacer leurs frères d'armes.

Finalement, un immense bombardier *Digby* apparut. A bord se trouvait le chef de l'état-major de l'air, le vice-maréchal de l'air George-M. Croil, qui, une heure auparavant, avait quitté son bureau à Ottawa pour venir dire un dernier mot d'encouragement aux hommes qui se sont qualifiés de "Cosques de Croil". Ils comprenaient monter à bord de leur navire, mais le départ de ce dernier avait été avancé d'une heure.

Toutefois, il était grandement fier à l'idée que le Canada était en mesure d'envoyer toute une escadrille outre-mer, à l'idée du calibre des hommes qui avaient été choisis pour représenter l'aviation militaire en dehors du pays, sachant bien qu'ils sauraient maintenir les belles traditions des Canadiens qui s'étaient victorieusement battus dans la dernière guerre, à l'idée, enfin, de l'impulsion que cette initiative créerait chez tous ceux qui collaboraient avec lui à la réalisation du plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique.

PLUS VIEUX

Vieilli dans des fûts en chêne pour lui donner ce velouté qui n'est obtenu que par l'âge.

PLUS FORT

28% proof spirits environ.

MEILLEUR POUR VOUS

Il est pur — fait avec du Raisin de Niagara sélectionné, lui donnant un bouquet riche et plus savoureux.



En vente dans tous les magasins de la Commission des Liqueurs du Québec et dans tous les Principaux Hôtels.

ST. PIERRE

CANADIAN WINERIES LIMITED
LACHINE, QUEBEC

Sociétés
TORONTO — 31 CATHARINES
MONTREAL — 1000 RUELLE

Ses occupations dans la capitale avaient empêché d'assister à l'embarquement de ses hommes, mais ses compliments et ses bons souhaits avaient été transmis au port d'embarquement par le commodore de l'air L. S. Broadbent, directeur des services d'état-major au conseil de l'air. Avant d'être mis au corps d'aviation depuis sa fondation, en février 1920, cet officier était en mesure de relater l'histoire de son développement au cours de ces 20 années. Bien qu'il eût pu discuter longuement sur la signification historique de cet événement, qui coïncidait avec un important anniversaire dans les annales du corps d'aviation royal canadien, il fut bref.

Le chef de l'état-major de l'air tenait à ce que tout le personnel de l'escadrille sache bien qu'il avait confiance dans la façon dont cette dernière saurait maintenir les hautes traditions du service. Ces hommes avaient l'honneur de représenter dans d'autres pays la réputation d'une grande et croissante organisation; avant tout, ils représentaient le Canada et leurs compatriotes, de qui l'on pouvait attendre l'appui le plus complet.

Alors que les bons souhaits d'adieu résonnaient encore à leurs oreilles, les membres de l'escadrille reçurent l'ordre d'embarquement. Chaque homme, portant son havresac, sa musette et son masque à gaz, de même que son sac réglementaire de petit équipement dans lequel se trouvaient ses effets personnels, reçut son billet de cabine à mesure qu'il défilait sur la longue passerelle.

Les puissants projecteurs électriques qui, tantôt lançaient leurs feux sur les flancs du navire illuminant parfois une figure où se lisait l'anxiété de l'attente à mesure que chaque homme mettait le pied à bord du bateau. Chaque homme, après avoir traversé le "carré", se rendait en bon ordre à la cabine, se lui était désignée. Comme un aviateur le disait, il n'avait plus besoin d'être "mué comme une carpe" au sujet de ses allées et venues, maintenant qu'il était à bord du navire.

Surveillance sévère

Enfin, quand le navire marchant aux couleurs ternes eut commencé de frapper la longue bouée de l'Atlantique qui était chose nouvelle pour beaucoup des hommes à bord, un autre gros aéronef surgit à l'arrière. En avant et de chaque côté, leurs hélices brassant l'écume, les destroyers de la marine royale canadienne scrutaient sans cesse l'horizon, à la recherche de quelque périscope ou de quelque son dénotant la présence d'un sous-marin qui aurait pu réussir à traverser l'océan. A l'arrière, servant de puissant escorte, se trouvait aussi un gros croiseur qui avait été chargé d'accompagner, dans son voyage vers la Grande-Bretagne et les théâtres de la guerre, cette précieuse cargaison humaine à laquelle le Canada attachait tant de prix.

Salué par un hydravion

En approchant du petit convoi, l'hydravion vola à une faible altitude, pour saluer cette première unité de l'aviation militaire qui se rendait outre-mer. Il poursuivit son chemin pour continuer son service de surveillance, jusqu'à ce que la nuit fut venue et que le convoi eût bien au large. Tout allait bien, il se rapprocha du transport et répondit aux vivats des officiers et des aviateurs qui étaient accoudés aux bastingages du navire d'où ils le saluaient.

Alors le premier contingent d'aviateurs militaires canadiens était déjà bien en route vers les scènes du conflit, où il allait faire l'épreuve suprême de l'entraînement intensif des cinq derniers mois. Il avait laissé derrière lui ses appareils pour ses successeurs à l'école de collaboration avec l'armée, à Ottawa.

D'autres appareils lui seront fournis en Angleterre, où ces hommes suivront un autre cours d'entraînement intensif. Puis, comme aviateurs de la première et des autres divisions canadiennes, cette unité ira au feu pour servir "d'élites" au corps canadien. Ses responsabilités seront grandes, mais l'esprit de détermination qui se lisait sur les traits de tous ces hommes, alors qu'ils s'embarquaient pour aller servir "outre-mer", semblerait indiquer qu'ils ne failliront pas à leur devoir.

A bord

Le voyage en mer ne s'aurait par une tournée de plaisir, sauf que l'entraînement constitue un délassement pour ces jeunes combattants. Le chef d'escadrille Wilfrid Dennison Van Vliet, qui commande l'unité, avait pris des dispositions avant de partir pour organiser des causeries et des exercices. Le commandant du navire mit à sa disposition un grand salon où les hommes pourraient se réunir dans un but. La pouponnière, qui d'habitude est un endroit bruyant, prit le caractère d'une salle de rapport.

Lorsqu'il lui avait été présenté le chef d'escadrille Van Vliet avait dit au capitaine du navire: "Vous avez le commandement du vaisseau, et j'ai celui des troupes à bord. Mes hommes sont confortablement installés, et paraissent contents. Nous vous serons reconnaissants de tout ce que vous pourrez faire pour nous permettre de continuer notre entraînement au cours du voyage". Le capitaine répondit qu'il se ferait un plaisir de prêter son concours.

Il suggéra une visite du navire dans le but de bien renseigner le personnel de l'escadrille sur la disposition du vaisseau en cas d'urgence ou de manque d'éclairage. Partout les aviateurs s'intéressèrent à ce qu'ils voyaient. Avant de quitter le port, certains d'entre eux

montrèrent même jusqu'à la hune de vigie du grand mat. Les préposés à l'entretien des moteurs d'avions s'émerveillèrent au spectacle de la chambre des machines. L'aménagement des cabines de première classe étonna ceux qui n'avaient jamais encore été en mer. Les cuisiniers du navire intéressèrent particulièrement les cuisiniers de l'escadrille et les repas servis par les chefs du vaisseau plurent à tout le monde.

Séjour dans le port

Comme le navire était resté amarré plusieurs jours après l'embarquement, on profita de tous les repas dans une large mesure. On pensait bien, toutefois, qu'une fois le navire en marche, la vue même d'un sandwich perdrait tout attrait dès que le navire se serait engagé dans le Gulf Stream. On profita donc amplement de ce séjour dans le port, même s'il était impossible de mettre le pied à terre.

Un des officiers, s'éveillant un matin après l'embarquement, crut qu'on était loin en mer. Les écouteilles ayant été obscurcies pour empêcher la lumière de paraître, il lui était impossible de voir le rivage. Comme ce navire est d'aplomb, pensa-t-il, il n'a ni roulis, ni tangage. Il sonna le maître d'hôtel et lui exprima sa grande admiration à ce sujet. Quel fut son désappointement d'apprendre qu'il ne s'était fait qu'une illusion.

La première vue de l'océan et des bâtiments qui le sillonnent s'avèrent très intéressante pour les membres de l'escadrille venus des provinces des Prairies. La 110e escadrille de liaison d'armée (Cité de Toronto) est une unité mixte et bon nombre de ceux qui en font partie viennent des grandes plaines centrales canadiennes. L'Ouest du Canada y est représenté par des membres de la 112e escadrille de liaison d'armée (Cité de Winnipeg), tandis que la force permanente est représentée par des membres recrutés dans la 2e escadrille de liaison d'armée.

Effectif de 429

Un total de 414 officiers et aviateurs du Corps d'aviation royal canadien ainsi que trois officiers et douze autres militaires du service de santé de l'armée canadienne, de la trésorerie militaire et du corps dentaire, se sont embarqués pour aller servir outre-mer avec la 110e escadrille, portant l'effectif complet à 429. Un petit détachement les avait précédés pour voir aux préparatifs de réception, transport, logement et équipement en Grande-Bretagne.

Le voyage d'Ottawa au littoral de l'Atlantique s'était effectué de façon très satisfaisante. Les aviateurs se comportèrent admirablement, et ne quittèrent le train qu'une fois. Le chef d'escadrille Van Vliet leur fit faire une marche d'entraînement lors d'un arrêt de trente minutes à un point régional du chemin de fer pour faire l'inspection et le ravitaillement du convoi. L'unité, trompettes et clairons en tête, procéda comme elle le faisait tous les matins avant de décoller à la station aéronautique du Corps d'aviation royal canadien, à Ottawa.

Même le départ d'Ottawa s'était effectué comparativement en secret, et seuls quelques rares parents et amis étaient venus faire leurs adieux aux aviateurs. Jusqu'au matin même de leur départ, très peu de gens savaient que cette escadrille qui avait eu l'honneur d'être choisie allait partir.

Adieu aux bonnets de fourrure

Les bonnets de fourrure et les snow boots faisaient encore partie de la tenue jusqu'au moment où l'appel nominal eut été terminé et que le temps fut venu pour chaque homme de monter à bord du train. A ce moment-là, tous se débarrassèrent de leurs fourrures et de leurs snow boots, qui furent jetées dans de grandes caisses placées à côté de chaque wagon. Ces caisses furent ensuite mises sur des chariots à bagage et emportées. Quelques officiers gardèrent leurs bonnets de fourrure, qui étaient leur propriété personnelle, et ils les ont probablement trouvés utiles à bord des navires. Toutefois, en Angleterre, la tenue exigera le port de la casquette réglementaire de campagne.

Dans le fourgon à bagages se trouvait une grande quantité de boîtes de caoutchouc — une paire pour chaque homme — car l'on n'avait point oublié l'expérience qu'avaient eue les Canadiens à Salisbury Plains, il y a 25 ans.

Chaque officier et chaque aviateur portait son masque à gaz dans un sac de toile khaki, qui faisait un contraste frappant avec le bleu de l'uniforme d'aviation. Les aviateurs portaient leurs paquebots et leurs havresacs en toile de la même couleur que leurs uniformes, de même que leur sac réglementaire de petit équipement, qui est le même pour tous les services armés.

Les officiers passèrent quelque temps avec les hommes car le besoin de créer une atmosphère de confiance réciproque se fait peut-être mieux sentir dans l'aviation militaire que dans toute autre arme. Le pilote compte dans une grande mesure sur les mécaniciens qui montent son avion à point, car le moteur ne doit pas se mettre en panne et les mitrailleuses ne doivent pas s'embrayer en service actif.

"L'escadrille Van Vliet"

Le chef d'escadrille Van Vliet insista sur l'importance de l'entraînement au cours de ses tournées périodiques le long du convoi. Il causa avec ses sous-officiers et plusieurs de ses aviateurs mécaniciens, leur signalant certains problèmes qu'ils auraient à résoudre. Il parvint à leur faire saisir l'importance de la confiance et de la coopération entre les hommes de l'escadrille Van Vliet et les hommes de l'escadrille Van Vliet. Ses 400 membres constituent sans contredit un groupe d'élite représentant chaque province et environ 150 villes, villages et petites localités du Canada.

Beauharnois-Laprairie

Assemblée de M. M. Liguori Lacombe et Maxime Raymond à Saint-Eustache

"Maintenant que la participation est décidée, la seule question est de savoir qui vous allez placer à la tête de l'administration pendant cette participation." — Contre la conscription

Saint-Stanislas, 26. — M. Maxime Raymond, député sortant et nouveau candidat dans Beauharnois-Laprairie, a ouvert sa campagne hier avant-midi par une assemblée à Saint-Stanislas-de-Koska. La réunion a eu lieu après la messe, au garage Longtin. M. Joseph-Alfred Monpetit, maire de Saint-Stanislas, présidait.

"Votez pour placer M. King à la tête du gouvernement, a dit M. Raymond. M. Mackenzie King, soutenu par les membres d'un cabinet ou les Canadiens français ont plus d'influence qu'ils n'en avaient sous le précédent gouvernement conservateur. Vous offre plus de garanties contre la conscription que le Dr R. J. Manion autour duquel gravitent des impérialistes comme MM. Arthur Meighen, Macpherson, J. R. MacNicol et le sénateur Griesbach, qui présidait une assemblée récente du chef conservateur à Edmonton. Ne prenez pas le risque de voter pour M. Manion, le conscriptionniste de 1917.

Les garanties avec M. King sont donc plus fortes qu'avec M. Manion, mais aurons-nous la conscription quand même? Je ne sais pas. Cela ne dépend pas de moi, mais je puis vous assurer que M. Raymond votera contre la conscription sous n'importe quel gouvernement. Vous savez que j'ai déjà voté contre la participation. Maintenant que la participation a été décidée, il ne restait plus qu'à voter contre la conscription. C'est vous que je veux défendre au Parlement. J'ai 56 ans et je n'ai pas de fils à protéger contre la conscription. C'est donc pour protéger les vôtres que je vous demande de me donner la majorité la plus forte que vous ayez jamais donnée à un candidat dans Beauharnois, pour augmenter mon influence.

M. King ne veut qu'un effort de guerre limité, modéré, tandis que M. Manion veut un effort de guerre total. Quoique nous dépensions déjà 81,000,000 par jour et que nous dépenserons bientôt un million et demi par jour, M. Manion estime que ce n'est pas encore assez. L'heure est grave. Il est important que vous ne vous trompiez pas.

M. King représente une école, M. Manion en représente une autre. Le chef conservateur veut un cabinet d'union. Nous ne connaissons pas ceux qu'il veut y désigner, une fois élu, mais il est certain qu'à l'heure actuelle M. Manion a l'appui de toute la gent impérialiste, hommes et journaux.

J'étais opposé à la participation du Canada à cette guerre. C'était une question controversée. J'avais l'appui entier de mon comté, puis, quand on m'a demandé comment je me sentais à l'égard de la participation, j'ai vu les multiples résolutions du conseil de comté de Beauharnois, de toutes les municipalités et autres corps publics, Chambre de Commerce de Valleyfield, Cercle littéraire de Saint-Timothée, Société Saint-Jean-Baptiste, etc. J'avais ces résolutions dans mon esprit lorsque j'ai pris l'attitude que vous savez dès avril 1939, au Parlement, où chaque député avait la liberté d'exprimer son opinion. En septembre dernier, lorsque survint la guerre, M. King a posé la question franchement. Il avait promis de soumettre la question de la participation au Parlement; il l'a fait. Selon M. King, c'est la nation qui doit décider par l'initiative de ses représentants. Chaque député était libre de discuter et d'exprimer le sentiment de ses électeurs, et c'est ce que votre humble représentant a fait. En discutant la participation, je ne me suis pas seulement rappelé les résolutions des maires, des municipalités et institutions de mon comté, je me suis aussi reporté à 1914-1918, à cette dernière guerre qui fut fatale à tant de vies canadiennes et qui nous a coûté cinq millions. Je me suis aussi rappelé la conscription et ses suites. Je n'ai donc pas hésité à enregistrer mon vote contre la participation. C'est la majorité qui avait qu'à se soumettre à la majorité. La participation est maintenant une loi à laquelle nous devons obéir.

Mais maintenant que la participation a été décidée, la grande question, sinon la seule question durant cette élection, est de savoir qui vous allez placer à la tête de l'administration pendant cette participation. Le chef conservateur a dit récemment à Winnipeg: "Si nous n'avons pas la conscription, nous ne pouvons pas le monde". C'est là, pour M. Manion, admettre une possibilité de conscription. D'ailleurs, c'est le même M. Manion qui a abandonné Laurier dans l'opposition, en 1917, pour appuyer le gouvernement qui avait voté la conscription.

Une rumeur circulait dans le comté, à l'effet que je serais élu par acclamation. Ce témoignage de confiance m'aurait certes honoré, mais depuis quelques jours, on annonce que M. Hornisdas Roy, de Beauharnois, a l'intention de se présenter comme candidat conservateur. Cette candidature ne vient sûrement pas du comté, mais d'ailleurs. Quoi qu'il en soit, dans la présente élection, s'il n'y a pas d'acclamation ici, il y aura presque unanimement de voix le 26 mars, si l'en croit les témoignages nombreux qui ne viennent de tous les coins du comté.

Si vous voulez quelqu'un pour faire vos vœux à Ottawa, c'est vous de me donner le plus d'influence possible, en augmentant ma majorité dans le comté. Pourquoi une élection? Pour rendre compte de son mandat et pour en demander le renouvellement. D'après la constitution, les députés sont élus pour cinq ans. Le Parlement qu'on vient de dissoudre n'avait pas le droit de continuer l'exercice de ce mandat qui expirait en 1940. Et, pour ma part, si on avait présenté une mesure pour demander une prolongation de mandat, je me serais opposé à cela.

L'élection du 26 mars

M. Liguori Lacombe à Saint-Eustache

"J'appuierai les mesures les moins ruineuses pour le pays." — Contre toute participation exagérée — "Je n'ai pas un mot à retirer de ce que j'ai dit"

Saint-Eustache, 26. (De notre envoyé spécial). — M. Liguori Lacombe, député sortant et candidat dans Laval-Deux-Montagnes, a tenu une assemblée hier après-midi à Saint-Eustache, dans la salle du collège. Comme à Sainte-Rose le dimanche précédent, l'assemblée a chaleureusement applaudi le député du comté, pour l'attitude qu'il a prise au cours des dernières sessions du parlement.

M. Lacombe a déclaré qu'il reste fidèle aux idées qu'il a défendues. Je n'ai pas à rougir de mon passé, a-t-il dit, je n'ai pas un mot à retirer à ce que j'ai dit. Il a ajouté: J'appuierai les mesures qui seront les moins ruineuses pour le pays; je serai contre toute participation exagérée à la guerre.

Au parlé d'une convention libérale dans le comté, mais je ne me soumettrai pas à ces délégués. Ce n'est pas la rue Saint-Jacques de Montréal qui va choisir le député de Laval-Deux-Montagnes, c'est vous autres; c'est vous qui m'élirez et n'importe qui perdra son dépôt dans ce comté. Si quelqu'un vient contre moi vous le traiterez en conscriptionniste, parce que votre député a voté contre la conscription, la jeunesse pour qu'on lui amène un adversaire.

Pendant vingt ans j'ai combattu la participation aux côtés de M. Lapointe et Cardin, qui avaient combattu la conscription en 1917. Je n'ai pas un iota à retirer des discours que j'ai prononcés, je suis encore le même homme. Quand une douzaine de députés venaient avec moi contre les crédits militaires, c'était pour prévenir Londres; il y a eu ensuite une conférence impériale. Croyez-vous que s'il n'y avait eu que des poules mouillées au parlement, ça ne serait pas pire.

Maintenant que le Canada est engagé dans la guerre, personne ne saurait empêcher notre participation sans provoquer la guerre civile en notre pays et toutes les ruines morales et matérielles qui suivraient nécessairement une révolution. Notre participation modérée, volontaire et libre telle que proposée par M. Mackenzie King est la seule acceptable qui soit dans cette époque souverainement grave et douloureuse. Le Canada ne veut pas et ne peut vouloir d'un effort de guerre maxima jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier sou. Ce serait vouer notre pays à la ruine, à la banqueroute et à l'abîme. Ce serait établir la conscription des hommes et de la richesse de la nation. Ce grand malheur il faut à tout prix l'éviter en combattant de toutes nos forces l'effort maximum de guerre et la conscription.

Une motion de censure a été adoptée récemment par une des législatures du pays condamnant la manière du Gouvernement fédéral de conduire la participation du Canada à la guerre. En face d'une telle attitude, la grande majorité des vrais Canadiens s'est émue. Cependant, dès les printemps dernier plusieurs mois avant la déclaration de guerre, la même Législature adoptait une résolution demandant au Gouvernement fédéral d'établir le service militaire obligatoire ou la conscription. C'est déjà porter atteinte à la juridiction des provinces et du gouvernement fédéral, c'est définir par le droit constitutionnel canadien. C'était aussi, chose plus grave encore, semer les germes de la désunion et de la discorde au Canada. C'était vouloir imposer à la majorité de la population du pays, même en temps de paix, une mesure extrême et exécutée de guerre avant que n'éclate le conflit qui déjà ébranle une Europe à peine relevée des effets désastreux de la dernière guerre.

Je vous ai dit que j'ai confiance à la politique du gouvernement King parce qu'elle est modérée, mais si jamais M. King allait trop loin, vous savez que votre député, avec ses amis est capable de vous le faire savoir.

En 1935, le gouvernement King prit l'administration des affaires de ce pays. La première chose qu'il eut à faire fut de remettre les finances en bon état. C'est ce qu'il fit. Au cours de la dernière année du gouvernement King en 1939, il y avait un surplus de \$47,000,000, mais déjà, en 1931, après un an de régime Bennett, le déficit était de \$83,000,000 et dans la dernière année du régime conservateur, le déficit s'était élevé à \$159,000,000. Le gouvernement King remit tout en ordre. Dès la première année du gouvernement libéral, en effet, le déficit était déjà réduit à \$77,000,000; plus tard, à \$17,000,000.

Le traitement de la minorité canadienne-française ne fut pas non plus le même que sous l'administration Bennett. Sur 19 ministres dans le cabinet Bennett, trois seulement étaient Canadiens français. Sur 16 ministres dans le cabinet King, six sont Canadiens français. Nous avons donc plus d'influence à Ottawa. Nous y avons obtenu l'expression des billets de banque dans les deux langues, mesure qui avait fait exploser le fanatisme de M. Bennett lorsque les libéraux la proposèrent dans l'opposition.

El Lorie M. Gladstone Murray, de la Société Radio-Canada, déclara que Radio-Canada devrait être une société bilingue, qui donne s'arrêter contre ce fonctionnaire et demandant son renvoi si ce n'est encore M. Bennett?

Il y a une foule d'exemples que je pourrais vous citer, ajoute M. Raymond, pour démontrer que sous M. King, la sympathie envers les Canadiens français fut plus manifeste que sous M. Bennett. Encore récemment, la nomination au Sénat du Dr Aristide Blais, d'Alberta, en remplacement d'un sénateur de langue anglaise que M. Bennett avait nommé pour succéder à un ancien sénateur canadien-français, en dit assez long sur les sentiments qui animent le cabinet King à notre égard.

défendre. Il fera la même chose, le cas échéant, contre M. Manion.

Un siège vide

Je n'ai pas le droit de prêcher contre le recrutement volontaire. Je ne le fais pas parce que la loi est passée. Il y a à la conférence des pays de l'Amérique un siège vide, celui du Canada, parce que nous n'avons pas voulu l'occuper. J'avais demandé d'envoyer un représentant à cette conférence panaméricaine, on ne l'a pas fait, ce n'est pas de ma faute.

Je crois devoir me méfier du Dr Manion parce qu'il a été élu comme libéral en 1915 dans une élection partielle et qu'il a lâché Laurier sur la conscription, et s'est fait élire en 1917 comme unioniste.

M. Lacombe a eu la suite des extraits des discours qu'il a prononcés à la Chambre des Communes sur les crédits militaires avant la guerre, et lors de la session de septembre 1939. Il a continué: Envoyez des hommes à Ottawa à la prochaine session. Elle sera de la plus grande importance. Nous aurons peut-être à choisir entre la ruine et la survivance du Dominion.

Les autres orateurs de la réunion ont été MM. Wilfrid Lorrain, ancien maire de l'Abord-à-Plouffe; Azarie Bibeau, ancien maire de Ste-Dorothée; le Dr Alfred Adam, de Ste-Scholastique; Louis Presseau, de Sainte-Scholastique. L'assemblée était présidée conjointement par le Dr Gustave Labelle, maire du village de Saint-Eustache, et M. J.-O. Charette, maire de la paroisse de Saint-Eustache, et MM. Camille Charbonneau, maire de Sainte-Rose-Est; J.-L. Cyr, maire de Saint-Hermas, et W. Chartrand, maire de l'Abord-à-Plouffe.

Me Adélard Fontaine à la radio

Me T. Adélard Fontaine, c.r., candidat libéral dans le comté de St-Hyacinthe-Bagot qu'il a représenté aux Communes, au cours des cinq dernières années, fera la causerie politique, cet après-midi, au réseau français de Radio-Canada, de 4 h. à 4 h. 30.

Discours des ministres libéraux

Ottawa, 26 (D.N.C.). — Voici la liste des discours que feront les ministres libéraux, du 26 février au 2 mars:

LUNDI, 26 FEVRIER: M. T.-A. Crerar, discours à la radio: CKY, CKX, CJKG, de 10 h. 30 à 10 h. 45 p.m. M. J.-L. Ralston, discours national: C.B.C., 10 h. 45 à 11 h. p.m. M. C.-G. Power: Déjeuner, Club Laurier, Vancouver, C.B. Assemblée le soir, à New-Westminster.

M. C.-D. Howe: discours national à CBB, 4 h. 15 à 4 h. 30 p.m. MARDI, 27 FEVRIER: Premier ministre Mackenzie King, Winnipeg, Man.

M. T.-A. Crerar, assemblée King-Lapointe. M. E. Lapointe, Winnipeg, Man. M. C.-D. Howe, à Victoria, avec R.-W. Macbry, 2 h. 30 p.m. M. C.-D. Howe, à Cornwall, Ont.

MERCREDI, 28 FEVRIER: M. C.-G. Power, Medicine Hat, Alberta.

M. N.-A. McLarty, discours national: C.B.C., 4 h. 15 à 4 h. 30 p.m. JEUDI, 29 FEVRIER: Premier ministre King, Prince-Albert, Sask.

M. T.-A. Crerar, 2 h. p.m., Darlingford, Man., 8 h. p.m., Carman, Man.

M. Ernest Lapointe, Edmonton, Alberta. M. C.-G. Power, Moose-Jaw, Sask. M. C.-D. Howe, London, Ont.

M. Norman McLarty, province d'Ontario, discours sur CKGO, 7 h. 30 à 8 h. p.m.

VENREDI, 1er MARS: M. T.-A. Crerar, 2 h. p.m., Deloraine, Man., 8 h. p.m., Melita, Man. M. P.-J.-A. Cardin, discours national: C.B.C., 10 h. 45 à 11 h. p.m. M. C.-G. Power, dans l'après-midi, à Virden, Man., dans la soirée à Brandon.

SAMEDI, 2e MARS: M. T.-A. Crerar, 2 h. 30 p.m., Beausejour, Man.; 5 h. 30, dîner.

Beausejour, Man. 8 h. p.m., East-Selkirk, Man. M. E. Lapointe, Vancouver, C.B.

M. Meighen ne prend pas part à cette élection

Windsor, Ont., 26 (CP). — M. Arthur Meighen, leader conservateur à la Chambre haute, a déclaré en arrivant ici samedi soir qu'il n'a pas l'intention de prendre part à la campagne électorale fédérale. L'ancien premier ministre a dit qu'il était allé visiter sa fille à London, et qu'il s'était rendu à Windsor pour une journée ou deux.

Le comité central libéral

Le comité central de l'organisation libérale pour la région de Montréal en vue de l'élection fédérale générale du 26 mars, est installé à 55, rue Saint-Jacques. Les numéros de téléphone de ce comité sont les suivants: PL. 8961, PL. 8962, PL. 8963, PL. 8964, PL. 8965, MA. 7766, MA. 7767 et MA. 7768.

Laval-Deux-Montagnes

L'organisation libérale annonce qu'il y aura sous peu une convention pour le choix du candidat libéral officiel dans le comté de Laval-Deux-Montagnes en vue de l'élection fédérale générale du 26 mars prochain. La date et le lieu de cette convention ne sont pas encore fixés.

Drummond-Arthabaska

La convention officielle pour le choix du candidat libéral dans le comté de Drummond-Arthabaska en vue de l'élection fédérale générale du 26 mars prochain se tiendra demain après-midi, mardi 27 février, à 2 h. 30 à Drummondville.

Nicolet-Yamaska

Me Victor Chabot, C.R., conseiller de St-Hyacinthe, considérera la convention libérale qui aura lieu cet après-midi, lundi 26 février, à 2 h. à Nicolet, dans le comté de Nicolet-Yamaska.

Lévis

Québec, 26. — M. Maurice Bourget, ingénieur civil, de Lauzon, a été choisi candidat libéral dans le comté de Lévis, en vue de l'élection fédérale du 26 mars prochain, à une convention tenue à Saint-Romuald. Six noms ont été proposés à la convention, ceux de MM. Maurice Bourget, Raoul Haince, Albert Guay, Henri Brochu, Thomas Power et Gaudiosio Leclerc. Tous les aspirants se sont ralliés au choix de la convention.

La réunion de Copenhague

Observations de l'«Osservatore Romano»

Cité du Vatican, 26. (P.C.-Havas). — A propos de la réunion à Copenhague des ministres des Affaires étrangères, de Suède, de Norvège, et du Danemark et de l'attitude des pays scandinaves à l'égard des belgiques, l'«Osservatore Romano» écrit que si les pays scandinaves ne se rangent pas aux côtés de la Finlande, c'est parce qu'ils savent que leur sort ne dépendra pas seulement d'eux-mêmes et que leur indépendance est l'objet de discussions de la part de tierces puissances.

Toutefois, ajoute l'organe du Vatican, ces pays pensent qu'une intervention directe en faveur de la Finlande aurait été moins efficace que la résistance que chacun d'eux pourrait opposer en luttant sur des positions de défense, c'est-à-dire sur leur propre territoire.

Le journal conclut: «La réunion de Copenhague pourra avoir une importance historique même si aucune décision n'est prise, la neutralité scandinave étant arrivée à un tournant décisif».

Consignes des cardinaux et archevêques de France

Paris, 26 (P.C.-Havas). — Les cardinaux et archevêques de France viennent d'adopter d'importantes «consignes» au cours d'une réunion à l'archevêché de Paris. Les cardinaux et archevêques encouragent spécialement une action de collaboration sociale des patrons chrétiens et recommandent d'autre part aux ouvriers et employés l'adhésion à la Confédération des travailleurs chrétiens. Le cardinal de Paris tint à souligner lui-même cette dernière consigne.

«Si nous ne prenons soin», déclara-t-il, de remplacer la mystique communiste par une mystique de collaboration des classes et de paix

sociale, nous allons, pour l'après-guerre, aux plus graves bouleversements». Dans leurs résolutions, les chefs de l'Eglise de France constatent avec satisfaction que les oeuvres et les institutions de l'Action catholique supportent parfaitement l'épreuve de la guerre, ils reconnaissent également l'importance de la tâche accomplie par la Fédération nationale catholique, et la Ligue d'action catholique féminine française. Enfin les «consignes» demandent une organisation plus stricte de l'Action catholique, au sein de laquelle on devra s'efforcer de former des «cadres» auxquels, dans chaque diocèse, on affectera des prêtres spécialisés.

Les oiseaux de Finlande en Camargue

Paris, 26 (P.C.-Havas). — Les oiseaux de Finlande ont envahi la Camargue. Une dizaine de milliers de cigognes, grues, cygnes, canards sauvages ont gagné l'immense réserve de l'étang des Vaccars entre Arles et les Saintes-Maries.

C'est du centre de la ligne Mannerheim, du point où la bataille fait rage actuellement que viennent ces oiseaux. Leur calme réserve du lac Ayrappan n'est, plus qu'une étendue glacée et ils sont partis comme chaque année, vers un climat moins rude pour retrouver leurs voisins des pays nordiques dans la vallée du Rhône où, depuis 1929, trois gardiens veillent sur leur pacifique invasion ailée. Cette année, plus de cent mille oiseaux migrateurs sont venus s'abriter dans la grande réserve du Midi entre les pins, les genévriers, les tamaris et les roseaux. Ils se retrouvent tous: foulques, sarcelles, hérons cendrés, mouettes, goélands, cormorans du Danemark et de Hollande, ainsi que perroquets des mers, soient plus de 200 espèces d'oiseaux.

Le Midi n'est pas le seul séjour des oiseaux migrateurs de la Finlande. Une espèce d'oiseau de Peltamo, le macareux arctique, dit caleuol, opte pour la Bretagne vers certaines îles au large de Penzance. Là, il pond et élève ses petits jusqu'à l'âge d'adulte.

Dans quelques semaines, avec le printemps, les oiseaux de la Finlande de Vaccars vont reprendre leur vol vers la ligne Mannerheim. Reviendront-ils aussi nombreux chez nous l'an prochain?

Béatifications

Cité du Vatican, 26 (P.C.-Havas). — Deux décrets autorisant la béatification de la bienheureuse Gioacchina Vedruna de Mas, fondatrice de l'Institut des Soeurs Carmélitaines de la Charité et la bienheureuse Philippine Duchesne, fondatrice de l'Institut des Soeurs du Sacre-Coeur, furent lus en présence du Pape. On donna également lecture du troisième décret approuvant deux miracles pour la béatification de la bienheureuse Di Rosa, fondatrice de la Congrégation des Soeurs de la Charité.

S. Em. le cardinal Villeneuve

Québec, 26 (D.N.C.). — Son Eminence le cardinal Villeneuve qui a été retenu à sa chambre par une légère grippe, ne reprendra ses audiences que dans quelques jours. En raison de cette indisposition, Son Eminence n'a pu prononcer son sermon du carême, à la basilique de Québec, hier matin.

Société des traducteurs

La Société des Traducteurs de Montréal tiendra sa réunion bimensuelle mercredi soir, 28 courant, à 8 heures et 30, chambre 334 (Men's Club Room), édifice du Y. M. C. A., rue Drummond.

Tous les traducteurs, sténographes bilingues et autres personnes intéressées sont priées d'y assister.

Cours sur la Bible

Cours public de Bible par le R. P. Gonzalve Poulin, O.F.M., suivi de discussion, ce soir, à 8 h. 15, à la salle St-François, 2000 ouest, rue Dorchester. Entrée libre.

Pour connaître les origines de Montréal

«Ville-Marie»

par M. l'abbé LIONEL GROULX

Cette élégante brochure de vingt-quatre pages inaugure la Collection «Troisième Centenaire», publiée aux Éditions du «Devoir».

Elle résume, avec la clarté, la précision et l'habituelle éloquence de l'auteur, l'essentiel de ce qu'il faut connaître sur les origines de Montréal.

C'est une excellente brochure à répandre comme préparation aux fêtes du Troisième Centenaire.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franco: \$7 le cent, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du «Devoir», 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Les commandes à l'unité et à la douzaine doivent être rigoureusement accompagnées du prix d'achat.

A la cathédrale

La soumission à la volonté de Dieu

Troisième sermon du carême de M. le chanoine Harboure

Voici un aperçu du sermon de carême prononcé hier par M. le chanoine Harboure, curé de la basilique-cathédrale:

La foi en la Providence, dit-il, conduit, de soi, à la soumission, à la volonté de Dieu.

Si nous croyons vraiment que Dieu s'occupe de nous, qu'il prend soin de chacun des êtres qu'il a créés et qu'il est pour nous les hommes, chefs-d'œuvre de sa création, nous ne pouvons que nous abandonner avec confiance à sa conduite, même si nous ne comprenons pas bien pourquoi il nous traite de telle ou telle façon.

Mais l'épreuve est sur la route, comme les déceptions de la jeunesse et le pessimisme de l'âge mûr. Mais il faut se consoler à la pensée que si toutes ses ambitions ne sont pas atteintes, Dieu sait voir tout effort, tout acte de vertu et en tenir compte. Quelle joie de n'être pas jugé par les hommes et à l'aune si courte de leur insuffisance.

Le prédicateur s'arrête aux vrais et aux faux biens. Il montre que la prospérité des méchants n'a souvent qu'un temps, parce que la morale est, pour les familles et pour les peuples, la première condition de la prospérité (Le Play). Le bonheur sur la terre, dit-il, est dans la conscience d'une vie harmonieuse. Les saints en ont un exemple.

La foi en la Providence fait accepter l'épreuve de bon cœur. Le Christ est venu nous donner l'exemple sur la terre de l'acceptation de l'épreuve. Il est venu souffrir en parfaite conformité avec la volonté de son Père. Au Jardin des Oliviers, il demande: «Père, s'il est possible que ce calice s'éloigne de moi». C'est l'épreuve suprême, et sa nature humaine se cabre. Mais il se résout.

Nous ne comprenons pas que rien ne peut être plus agréable à Dieu que de voir nos souffrances lui rendre hommage.

Non seulement notre âme se tait dans l'épreuve, souvent, hélas! elle se révolte. Nous voulons bien obéir aux grands commandements de Dieu, mais nous ne voulons pas nous soumettre lorsque sa volonté se manifeste dans notre vie par l'épreuve.

Nous oublions surtout que nous sommes pêcheurs et que le pêche s'expie par la douleur; que nous sommes chrétiens et que la perfection chrétienne nous appelle au partage des douleurs de Jésus-Christ.

Personne ne nous demande de ne pas sentir l'épreuve et de dire à la douleur: douleur, tu n'es pas un mal comme le prétendent les stoïciens. Non, mes frères, Jésus a laissé parler la nature, il a laissé se plaindre. Laissons, nous aussi, sous le coup de l'épreuve, gémir et se plaindre notre sensibilité, mais que, bientôt, avec la grâce du bon Dieu, notre volonté se soumette humblement et pieusement à la volonté de Dieu. Et nous dirons avec le saint homme dont l'exemple a traversé les siècles: «Dieu m'avait tout donné, il m'a tout enlevé, que son saint nom soit béni!»

1128 destitués

Voici une vingt-neuvième liste des fonctionnaires congédiés ou qui ont «démissionné» depuis le 25 octobre sous le nouveau gouvernement provincial. Les vingt-huit précédentes comptaient environ 1103 noms.

Saint-Sauveur

Florent Roth, journaliste, travaux publics; Wilfrid Pouliot, journaliste, travaux publics; B. Octave, 4 enf.; journaliste, commission des ligueurs; Hervé Bégin, 1 enf.; gardien, travaux publics; J.-Baptiste Pichette, 2 enf.; gardien, travaux publics; Henri Gagné, 5 enf.; journaliste, travaux publics; Charles Langlois, journaliste, travaux publics; Arthur Thibault, journaliste, travaux publics.

Travaux publics

Arthur Cantin, menuisier, 5 enf.; Québec; Georges Villeneuve, plâtrier, 2 enf.; Québec; Antoine Lepage, journaliste, 3 enf.; Québec; Marcel Pouliot, commis, Québec; Donat Bédard, journaliste, 2 enf.; Québec.

Circulation

Manuel Levitt, agent, Montréal; J.-A.-L. Bélanger, officier, Montréal; Fernand Arbour, officier, St-Gabriel de Brandon; Albert Gagnon, agent, Montréal; Emile Emond, agent, Montréal; L. Desautels, officier, Montréal; Paul Cécyl, officier, Montréal; Onésime Pouliot, balance, Montréal; Léo Lamontagne, officier, St-Gabriel de Brandon; Jean-Marie Labelle, agent, Montréal; Gaston Harris, officier, Montréal.

Prison de Bordeaux

Antonio Hurteau, garde, Montréal.

VIET DE PARAITRE

«Tel qu'en sa solitude»... (Par M. Jean Charbonneau)

M. Jean Charbonneau, qui n'avait rien publié depuis une dizaine d'années, vient de faire une brillante rentrée sur notre scène littéraire avec un recueil de poèmes d'une inspiration mûrie. «Tel qu'en sa solitude...», c'est l'image harmonieuse et mouvante, triste ou joyeuse, du monde et de la vie que le poète élabore avec lyrisme dans ses rêveries et ses méditations. Tous ceux qui ont lu les oeuvres précédentes de M. Jean Charbonneau, trouveront dans son nouveau recueil de poèmes les qualités qu'ils ont déjà goûtées mais révélées cette fois, dans leur plénitude.

«Tel qu'en sa solitude...» est vraiment le sommet d'une oeuvre abondante, dont l'ensemble constitue l'un des monuments littéraires du Canada français.

Ce volume est publié par les soins des éditions Bernasconi-Valliquette. (Comm.)

Société St-Jean-Baptiste

Timbres historiques

L'Agence Duvernay incorporée — Réunions de la semaine

Pour la septième année consécutive, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de publier des timbres historiques.

L'an dernier fut inaugurée la série des papillons dits du IIIe centenaire de la fondation de Montréal: ceux émis cette année sont donc les seconds de cette série. La première des vignettes mises en circulation, cette année, reproduit un des bas-reliefs du monument de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, et rappelle le souvenir de la signature de l'acte de fondation de Montréal. La seconde fait voir Marguerite Bourgeoise, cette intrépide éducatrice au milieu d'enfants français et indigènes. La dernière est à l'effigie de Jérôme Le Royer de la Dauversière, le véritable fondateur de Ville-Marie, bien qu'il n'en fût jamais le sol.

Cette année et à l'avenir, les timbres historiques seront mis en vente par l'Agence Duvernay, incorporée, nouvelle filiale de la Société de Saint-Jean-Baptiste, qui s'occupera désormais de l'aspect commercial de ses oeuvres, laissant ainsi plus de temps au secrétariat pour s'occuper des sections et des initiatives nationales.

Coller au verso de ses lettres des timbres historiques, c'est annoncer partout les fêtes du IIIe centenaire de Montréal.

* * *

Le Conseil général de la Société demande aux sections de mettre à l'ordre du jour des assemblées de cette semaine les questions suivantes:

Comité d'action nationale: la bonne lecture au foyer, fondation de bibliothèques paroissiales et scolaires, et encouragement à celles déjà existantes.

Comité d'action économique et sociale: compléter dans les paroisses l'enquête économique demandée; invitation aux directeurs d'assister à l'assemblée du 28 février au Monument national.

Comité de la Propagande: continuation méthodique du recrutement; élection des délégués au Congrès du 14 mars.

Comité des loisirs: organisation d'assemblées instructives, de soirées paroissiales avec causeries, films, saynètes et concerts.

Le lundi 26 février

François-Xavier-Garneau: soirée récréative à 8 h. 15, à la salle paroissiale de Notre-Dame-du-Rosaire, à l'angle des rues Villars et Boyer. Un beau programme de vues animées sera donné comprenant des films d'actualité et des choses instructives et comiques. Me Roger Duhamel, locat, donnera une causerie sur «Le troisième centenaire de Montréal» au point de vue historique. Les dames et les messieurs sont pareillement invités. Entrée libre.

Saint-Paul: assemblée régulière, à 8 h. 15, à la salle du foyer à l'ancien hôtel de ville.

Saint-Nicolas: réunion, à 8 h. 15, à la salle municipale à l'angle du boulevard Gouin est et de la rue LaJeunesse.

Paul-Émile-Lamarche: soirée familiale, à 8 h. 15, à l'école Victor-Rousselot, annexe, 3435 rue Delisle. M. J.-A. Pinard, président de la section, donnera une causerie sur la fondation du centre paroissial. Un beau programme de saynètes, de chant et de musique sera exécuté. Le public est invité, les dames sont aussi les bienvenues. Entrée libre.

Saint-Jean-Baptiste: séance du mois, à 8 h. 15, à la salle Rena, 750, rue Rachel est. Tous les membres sont invités.

Louis-Hébert: assemblée mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 2030, rue Maisonneuve.

Saints-Anges de Lachine: à 8 h. 15, assemblée conjointe des membres des sections des Saints-Anges de Lachine et Trés-Saint-Sacrement de Lachine, à la salle paroissiale, rue Saint-Louis, à côté de l'église. M. le notaire J.-Stanislas Racine exposera le plan d'assistance mortuaire de la Société, afin d'aider les familles des sociétaires après leur mort. Les membres de ces deux sections sont invités avec instance.

Le mardi 27 février

Conseil général. — Séance régulière, à 8 h., au Monument National. Etienne-Parent: réunion, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église Sainte-Cécile. Il y aura un concert-boucan. Tous les membres sont invités.

Jacques-Cartier, Bordeaux: assemblée mensuelle à 8 h. 15, à la salle habituelle, 12131, rue du Bois de Boulogne.

Saint-Paul: à 8 h. 15, assemblée conjointe des membres de cette section et des sections Sainte-Clotilde et Saint-Zotique, pour entendre M. J.-Stanislas Racine développer le plan d'assistance mortuaire de la Société. Ce dernier démontrera les avantages des sociétaires pour aider leur famille après leur mort. Tous les membres des trois sections ci-dessus mentionnées sont priés d'être présents.

Le mercredi, 28 février

Comité d'action économique et sociale: assemblée à 8 h., au Monument national, salle 15. Tous les directeurs des comités des sections accompagnés de leurs membres adjoints et de leurs amis sont cordialement invités. M. Gosselin parlera des méthodes employées en Europe pour la construction, en série, de logements ouvriers.

Saint-Charles: assemblée conjointe, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, rue Centre, avec les membres de la section Saint-Joseph. M. le notaire J.-Stanislas Racine parlera du plan d'assistance mortuaire qui sera présenté au congrès. Tous les membres de ces deux sections doivent se faire un devoir d'y assister.

Le jeudi 29 février

Comité régional du nord: réunion mensuelle, à 8 h. 15, à la salle de l'école de Saint-Jean de la Croix. Des questions importantes seront discutées. Tous les vice-présidents et les autres délégués et leurs substituts sont priés d'être présents.

Le vendredi 1er mars

Iberville: séance hebdomadaire à 8 h., à la salle du foyer, 530, rue Vinet.

AVIS IMPORTANT. — Tous les secrétaires des sections sont priés de prendre note que les rapports des noms des délégués au congrès du 14 mars doivent être rendus au secrétariat pour le 28 février.

Lettre au «Devoir»

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le «Devoir» ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Vers l'Abitibi

par Mont-Laurier

Montréal, le 22 février 1940. Monsieur Emile Benoist, a-s du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Cher monsieur,

Comme l'hiver s'achève, la confection des routes reprendra de nouveau, et celles qui ont déjà été commencées seront complétées.

J'ai cru comprendre, d'après les interviews données par l'honorable M. Bouchard, qu'il effectuera des changements dans la route du nord, en haut de Sainte-Jovite.

M. Bouchard a ajouté qu'il voulait terminer cette année même la partie de la route entre Mont-Laurier et l'Abitibi, afin de permettre au trafic de cette partie de la province de communiquer directement avec Montréal, ce qui est très bien.

M. Bouchard laisse entendre que la partie de route immédiatement après Sainte-Jovite ne sera qu'améliorée au lieu d'être refaite.

Passant par cette route toutes les semaines durant le cours de l'été depuis bientôt six ans, c'est dire que je connais tous les dangers qu'offre cette partie de route entre les villages de Sainte-Jovite et de la Conception, soit une distance de neuf milles, où il n'y a que des courbes et des côtes qui sont une source permanente d'accident.

Lorsque la route de l'Abitibi, dont vous avez souvent parlé dans le Devoir, sera ouverte, cette partie de chemin indiquée plus haut subira un trafic tellement considérable que les accidents se multiplieront.

De plus il est nécessaire qu'un nouveau pont soit refait au-dessus de la rivière du Diable, en sortant de Sainte-Jovite, car il arrive très souvent au printemps, en avril et mai, que cette rivière déborde et interromp, par le fait même, toute circulation.

De plus, à certains endroits, le chemin actuel longe la rivière Rouge, et les pluies du printemps font déborder cette rivière au point d'en noyer le chemin actuel; il y a trois ou quatre ans, au début du mois de mai, je me rendais au lac Nominique, et à mon retour, il m'a fallu passer dans un pied d'eau, sur ce chemin qui avait été balisé par les employés de la voirie, afin d'éviter des accidents.

Certains travaux de route sont commencés entre le lac Sagueny et l'Annonciation, de façon à réduire de sept milles la distance de vingt milles qui existe actuellement entre ces deux villages.

Sur la route actuelle, à environ trois milles au sud de Belleville, il y a un petit étagé que nous avons surnommé la Mare aux grenouilles, qui, lors des grosses pluies, déborde et inonde le chemin actuel au point de forcer les usagers à faire un détour de vingt milles pour reprendre la route nationale. La continuation du nouveau chemin entre les villages du lac Sagueny et de l'Annonciation fera disparaître ce défaut.

Les observations ci-dessus sont faites pour vous démontrer la nécessité de continuer les travaux projetés et déjà commencés entre Sainte-Jovite et Mont-Laurier, afin de diminuer la distance entre Montréal et l'Abitibi, et en même temps assurer une circulation débarrassée des sources actuelles d'accidents.

Si la route en asphalté telle qu'elle est faite actuellement entre Sainte-Agathe et Sainte-Jovite est trop dispendieuse, et qu'il lui est préféré une route de gravier, il faudrait alors répandre sur la surface en gravier du bitume ou du calcium pour battre la poussière.

Je vous écris ces choses parce que je sais, par vos articles dans le Devoir, que tout ce qui concerne les relations entre l'Abitibi et Montréal vous intéresse.

Agreez, cher monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

UN LECTEUR

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du «DEVOIR», 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

La femme catholique dans le monde contemporain

Ouvrage écrit en collaboration

- La femme catholique dans le monde contemporain.
- La personnalité de la femme.
- L'âme de la femme.
- Les éléments antinaturels et antichrétiens de certaines opinions féministes.
- La femme dans le complexe social d'aujourd'hui.
- Filiation divine et mission de la femme.
- La femme et ses responsabilités.
- La pensée de l'Eglise catholique sur la mission de la femme. Brochure de 239 pages.

Au comptoir ou par la poste .75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU «DEVOIR»

Arrivée heureuse de nos aviateurs en Angleterre

Il y a 20 pour cent de Canadiens français dans la 110e escadrille de l'air outre-mer

Dans un port du nord-ouest de l'Angleterre, 26 (CP). — La 110e escadrille de l'armée de l'Air du Canada est arrivée en Grande-Bretagne hier. A l'occasion des arrivées à bon port de la première escadrille de l'aviation canadienne entraînée au Canada pour outre-mer, des représentants du gouvernement anglais ont dit aux nouveaux venus toute la confiance qu'ils avaient en eux.

Le capitaine Harold Balfour, adjoint au secrétaire parlementaire de l'Air, a dit que ce nouvel apport du Canada devait déployer à Hitler et à ses seconds, cependant que lord Derby a souhaité bonne chance aux aviateurs canadiens.

Cette escadrille complète, de quelques centaines d'hommes, avant-garde de milliers d'autres qui viendront en Angleterre une fois le plan d'entraînement aérien au point, à travers l'Atlantique sans accidents déplorables, grâce à la protection des vaisseaux de guerre qui les accompagnent. Durant la moitié de la traversée, la température n'a pas été favorable, mais leur moral semble des meilleurs puisque leurs chants, à la descente du bateau, ont agréablement surpris la population des environs du port.

La population n'était aucunement au courant de l'arrivée dans le port où est débarquée l'escadrille canadienne. Le plus grand secret avait été gardé à ce sujet par les autorités, qui n'avaient pas non plus dévoilé que l'escadrille était en route vers l'Angleterre.

Après les discours de bienvenue des représentants du gouvernement aux résolutions et ardents jeunes avia-

teurs, le commandant de l'escadrille, W.-D. Van Vliet a répondu que l'on pouvait avoir confiance en ses hommes, tout en spécifiant que les espérances nourries à leur endroit ne seraient certainement pas vaines.

Les aviateurs se sont ensuite dirigés directement vers un train qui devait les conduire à une base d'entraînement, dans le sud de la Grande-Bretagne. Cette base n'est qu'à une heure, par la voie des airs, du camp d'Aldershot. Quelques semaines de manoeuvres supplémentaires permettront à l'escadrille de pouvoir définitivement participer au présent conflit, puis-que elle est à l'entraînement depuis la mi-décembre, à Ottawa.

Avant que les hommes habillés de bleu ne commencent de débarquer de leur vaisseau, le capitaine Balfour a présenté au chef d'escadrille Van Vliet un message du secrétaire de l'Air, sir Kingsley Wood, qui s'est dit assuré que les nouveaux venus étaient tout aussi vaillants que leurs prédécesseurs de 1914-1918.

En outre, M. L.-B. Pearson, premier secrétaire de Canada House, à Londres, a donné lecture d'un message de M. Vincent Massey, haut-commissaire canadien en Grande-Bretagne. Le contre-amiral A. Bromley a aussi parlé au nom de M. Anthony Eden, secrétaire des Dominions.

146 villes et villages représentés

Cette 110e escadrille représente 146 villes et villages canadiens. Elle comprend vingt pour cent de Canadiens français.

Pour l'industrie de guerre dans Québec

Québec, 24. (D.N.C.). — Le recensement de la main-d'oeuvre disponible pour les industries de guerre est terminé. Il a duré trois mois. M. Rochette, ministre du Travail, a révélé que 4,394 ouvriers spécialisés dans des métiers connexes à l'industrie de guerre se sont enregistrés dans la province. Sur ce nombre, 461 ont déjà un emploi, 3,116 sont complètement employables et 817 sont partiellement employables.

Dans Québec, 833 personnes se sont adressées aux bureaux de placement pour offrir leur travail aux industries de guerre. Dans Montréal, on en enregistré 2,393 de ces ouvriers spécialisés.

28 balayeurs de mines

Ottawa, 24 (C. P.). — On apprend que le gouvernement fédéral distribue aux chantiers maritimes canadiens les commandes pour la construction de 28 balayeurs de mines. On dit que les chantiers de la Colombie canadienne auraient reçu des commandes pour 12 balayeurs de mines.

Ces commandes sont en plus des 46 croiseurs anti-sous-marins commandés aux chantiers du Pacifique,

du St-Laurent et des grands lacs. Les balayeurs de mines coûteront \$650,000 chacun et seront distribués moitié dans la marine canadienne et moitié dans la marine britannique. La somme totale des contrats dépasse \$8,000,000.

La carrière épique du pionnier du Témiscamingue

Le Frère Joseph Moffet, O.M.I. (1852-1932) (par le R. P. Eugène NADEAU, O.M.I.)

«On accuse parfois l'histoire d'embellir ses héros. Ceux-ci du moins ont-ils la bonne grâce de se venger en excellents princes. A profusion, sur leurs peintures sympathiques, ils répandent le surplus de leur gloire. C'est ainsi, mon cher père, qu'il vous reviendra un lustre impérissable pour avoir écrit et signé la monographie dont le titre évangélique: «Un homme sortit pour semer...», résume à merveille la vie du pieux et vaillant frère Moffet, de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.»

Georges SIMARD, O.M.I. Volume de plus de 200 pages, nombreuses illustrations. Au comptoir ou par la poste \$1.00 Service de Librairie du Devoir.

Vient de paraître:

L'ACTION NATIONALE

LIVRAISON DE FEVRIER

Sommaire

L'ACTION NATIONALE Sur un plébiscite
J.-Robert BONNIER Viatique de durée
Clément MARCHAND Prélude
x x x Mort du Colonialisme?
François HERTEL Frontières de la pensée

Chroniques

Dans la cité
Roger DUHAMEL Les jeux de la politique
François-Albert ANGERS Un peu d'intelligence, s'il vous plaît!

Vie de l'esprit

Roger DUHAMEL Poésie pas morte
Arthur LAURENDEAU Rodolphe Plamondon
Courrier de guerre

Lettre d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

employées. Le 15 janvier 1934, à Toronto, il révéla ses accusations. Trois jours plus tard, M. Bennett adressa des reproches à son ministre du Commerce. Le 19 janvier 1934, M. Stevens remit sa démission à M. Bennett. Quelque temps avant l'élection du 14 octobre 1935, M. Stevens fonda le parti de la *Restauration nationale*, lequel ne fit élire qu'un seul candidat, M. Stevens lui-même, bien qu'il recueillît près de 400,000 votes à travers le pays.

"Contre la participation..."

Dans la province de Québec les candidats de M. Stevens firent une lutte fort active. Ils publièrent une fascicule (imprimé par Thos-V. Bell, Montréal) contenant le programme électoral du parti de la *Restauration nationale* et de M. H. Stevens. A la page II de ce fascicule on lit le passage suivant au sujet de la participation du Canada aux guerres extérieures:

"3. Se déclare contre la participation aux guerres extérieures, même celles de l'Angleterre. A cela M. Stevens, suivant sa mémorable déclaration du 4 septembre 1935 au marché Maisonneuve, à Montréal, s'est engagé de toute son influence et de toutes ses forces. Il est donc le seul chef de parti à se rallier nettement à cette doctrine pour laquelle la *Bourassa* s'était séparé de Laurier. Au contraire de cela, le chef libéral, M. King, le premier à parler de la guerre, répète qu'il suivra le parlement. Il ne se prononce pas lui-même. Il déclarait aux Communes, le 1er avril de cette année (1935), page 2484 des Débats de la Chambre des communes, édition française: "Il est facile de dire que nous nous abstiendrons de la guerre... mais, j'ai des doutes sérieux quant à ce qui arriverait en Canada le jour où une nouvelle guerre éclaterait quelque part dans le monde". Et il va consulter les députés pour savoir s'il fera la guerre. Il suit la formule de son prédécesseur, Laurier, qui s'exclamait: *Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre.*"

Et tout de suite après ce paragraphe on lit les mots suivants, imprimés en caractères gras: *SI DONC VOUS NE VOULEZ PAS QUE VOS FILS, VOS FRÈRES, VOS PÈRES, SERVENT DE CHAIR À CANON DANS LA GUERRE INÉVITABLE, VOTEZ POUR STEVENS, PRENEZ GARDE À KING ET À BENNETT.* Paroles affreuses. On s'étonne que les partisans de M. Stevens les aient employées. On pensait qu'elles étaient l'exclusif et triste apanage des orateurs libéraux qui, depuis 1921, n'ont cessé de parler aux Canadiens français de *chair à canon*, en rappelant la politique de guerre du gouvernement conservateur de sir Robert Borden.

M. le juge DeSerres prête serment

Brillante cérémonie — Nombreuses présences — Des fleurs — Entrée immédiate en fonctions

Ce matin, dans les bureaux du juge en chef, M. Gustave Perrault, des Sessions de la Paix, avait lieu la prestation du serment de M. Rodolphe DeSerres comme juge des Sessions de la Paix. La brillante cérémonie était sous la présidence du juge Wilfrid Laune, qui, après avoir lu le serment, déclara que le nouvel élu des tribunaux possédait de hautes qualités primordiales pour remplir de telles fonctions, le sens de l'humanité et un jugement sain.

M. le juge Perrault a déclaré pour sa part que le nouveau magistrat possédait une précieuse connaissance des gens et des choses, ainsi qu'une vaste connaissance du droit de telle sorte que les fins de la justice trouveraient en lui un serviteur plein de fidélité.

M. le juge DeSerres a remercié chaleureusement ceux qui le félicitaient et les a assurés qu'il se rend bien compte des graves responsa-

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DESY, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

UN "DIGEST" FRANÇAIS AUJOURD'HUI

Numéro de FEVRIER

Les principaux articles:

POLITIQUE... Daladier * Lord Halifax * Les neutres.
LETTRES... Le mystère de Racine * Napoléon, romancier.
ARTS... La musique française.
SCIENCE... La guerre sous-marine * Prenez garde à la grippe.
VARIETES... Les prêtres (aux armées) * Les anguilles et leur mystère * Voyage en Italie, et plusieurs autres articles de choix. Brochure de 96 pages. Au comptoir .25\$, par la poste .28\$. Prix de l'abonnement \$2.50 par année.

On peut se procurer les numéros précédents: octobre, novembre, décembre 1939, janvier.

Service de Librairie du "Devoir"

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Notre correspondant a parfaitement raison quand il prétend que la nouvelle voie vers l'Abitibi ne peut être pleinement utilisable que si la route ancienne, de Montréal à Mont-Laurier, est en état de recevoir une circulation fortement accrue sans donner lieu à des accidents et à des pertes, sinon en toutes saisons, du moins pendant la plus grande partie de l'année, au printemps et à l'automne tout aussi bien qu'en été. Au vrai, il y a plus: La route déjà existante comme celle qui viendra s'y souder seront soumises non seulement à un roulage intensif mais à un roulage très lourd, du roulage de charroi. L'automobile de tourisme fréquentera certes la route Montréal-Abitibi, mais le camion tout autant, sinon davantage. Ce qui ne manque pas d'être d'un grand intérêt pour l'Abitibi, pour Montréal et pour toute la vieille partie de la province. Le Nord-Ouest québécois ne sera plus, dans la même mesure, dépendant de Toronto, de l'Ontario et même des provinces de l'Ouest pour ses approvisionnements divers, vivres, vêtements, outillages, matériaux de toutes sortes, etc.

C'est quand la vieille province aura été mise plus directement en contact avec le Nouveau-Québec qu'elle sera en mesure d'apprécier la valeur de celui-ci. S'il est vrai que le gouvernement a fermement l'intention d'achever cette année la route commencée depuis si longtemps, il mérite que le public l'aide par des encouragements; que son intention devienne un accomplissement, il aura droit à des félicitations. Pour notre part, nous ne les lui marchanderons pas.

Un commencement d'opinion

Des ménages de Montréal, à l'initiative d'une ligue nouvellement organisée, précisément la *Ligue des Ménages*, ont commencé de s'agiter dès qu'il eut été mentionné dans les journaux que certains propriétaires avaient l'intention d'augmenter les loyers de leurs maisons. Quand des propriétaires voudraient donner suite à pareille intention, l'agitation prit une forme plus tangible. Des locataires, après avoir refusé de renouveler un bail à prix plus élevé, posèrent à l'extérieur de leurs maisons une pancarte qui parlait par elle-même, fait savoir ce qui en est aux visiteurs qui se présentent comme nouveaux locaux en perspective: *"Le loyer de cette maison était de \$... Nous voulons demeurer dans cette maison au même prix."*

Nous n'avons pas à dépeindre le conflit d'intérêts qui se dresse entre certains locataires et leurs propriétaires. Nous ne pouvons nous empêcher non plus de constater que ces dames de la *Ligue des Ménages* ne se contentent pas, comme c'est le fait de tant d'autres associations, de protestations vigoureuses mais simplement verbales et platoniques; elles agissent. Leur opinion se manifeste de manière à atteindre à un résultat pratique. Une véritable opinion publique, quand elle existe, ne se manifeste pas autrement.

Et le fait n'est pas si fréquent chez nous d'une opinion publique qui se manifeste pour vrai.

28-II-40

E. B.

Finlande

Les îles Koivisto aux Russes

La Finlande est toujours prête à négocier une paix honorable

Helsingfors, 26 (A.P.) — Le haut-commandement finlandais reconnaît aujourd'hui que la Finlande a dû abandonner à l'envahisseur russe les îles stratégiques de Koivisto ainsi que les batteries puissantes servaient de point d'appui à la ligne Mannerheim à l'ouest. Ces îles se trouvent au large de la ville de Koivisto, dans le golfe de Finlande, près de l'entrée de la baie de Viborg, et l'on peut présumer que cette possession va faciliter l'offensive russe contre la troisième ville de Finlande. Sur la terre ferme, les troupes rouges sont restées à Kaisranta, à sept milles et demi au sud de Viborg, d'après les Finlandais.

Le bulletin finlandais rapporte que les Russes ont poursuivi leurs attaques sur le secteur ouest de la ligne Mannerheim, mais qu'ils ont été repoussés avec pertes. La journée d'hier aurait été calme sur les autres fronts. Les aviateurs rouges auraient été peu actifs si ce n'est dans la zone des opérations militaires; ils auraient perdu cinq appareils.

D'après un observateur militaire étranger, les Russes auraient perdu quelque 100,000 hommes depuis qu'ils ont commencé leur offensive contre la ligne Mannerheim il y a plus de trois semaines. On ignore l'étendue des pertes finlandaises.

Londres, 26 (C.P.) — Un haut personnage finlandais à Londres a déclaré aujourd'hui, en marge de la conférence des Etats scandinaves et d'une médiation possible, que la Finlande est toujours prête à faire la paix, qu'elle accepterait la médiation de quiconque lui offrirait une paix honorable, que c'est là tout ce qu'elle ait jamais réclamé.

Pour mieux s'entendre

On dit chez les échevins que l'administration municipale songe à installer des haut-parleurs dans la salle du conseil. Il y a environ deux ans, on avait fait des expériences à ce sujet, et le projet avait été abandonné. Dans le temps on avait projeté d'installer un microphone à chaque pupitre. Le projet actuel consisterait à suspendre de la voûte de la salle un seul microphone, qui serait relié à des haut-parleurs placés aux endroits voulus.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

M. Lauriault dans St-Henri

On lui a offert et il a accepté, hier soir, la candidature libérale "officielle" — Pas une police funéraire mais une police de vie — Mme Lauriault en était

Dans la circonscription montréalaise de Saint-Henri, le libéral, M. J.-A. Bonnier, qui en était le député à la Chambre des Communes depuis deux ans, depuis une élection fameuse qui fournit à quelques ministres, notamment M. J.-A. Cardin, l'occasion de faire certaines déclarations qui eurent du retentissement, est maintenant certain d'avoir au moins un adversaire, au scrutin du 26 mars prochain. Et cet adversaire sera également un libéral, qui se donne pour libéral officiel, choisi par toutes les principales organisations libérales de la région, M. W.-E. Lauriault, ingénieur civil, ancien député à Québec.

L'Association libérale du comté de Saint-Henri, le Club libéral du comté de Saint-Henri, Inc., la West End Liberal Association, l'Aquinas Liberal Association, l'Aide Mutuelle Canadienne, Enreg., d'autres groupes encore, notamment des groupes de marchands et d'ouvriers, avaient convoqué, pour hier soir, salle du Collège, à Saint-Henri, une réunion des électeurs et des électrices pour offrir la candidature à M. Lauriault.

Cela s'est passé dans les formes. La salle de la réunion avait été copieusement décorée de banderoles, rouges comme de raison, et d'inscriptions diverses, toutes à la gloire de M. Lauriault. Pour attirer l'attention des gens de la rue, leur rappeler qu'une réunion politique avait lieu à cet endroit, des huit heures, des haut-parleurs installés à l'extérieur déversaient sur le quartier de la musique et des clameurs, l'en inondant.

La salle, qui peut contenir un millier de personnes, peut-être davantage, était bien remplie, jusque sur l'estrade. Auditoire bilingue, orateurs bilingues. Discours nombreux mais brefs.

Deux présidents, MM. Léopold Bissonnette et Frank McGuire, ont dit en peu de mots quel était le but de la réunion: choisir un candidat libéral, un vrai libéral, dévoué à M. King autant qu'à M. Lapointe, mais un homme capable de comprendre, de dire et de faire quelque chose au Parlement d'Ottawa.

Au nom des diverses associations, MM. J.-E. Lamont, Paul Prud'homme, Roméo Goodman, William Hickey, J. Frank Hough, et Roger Poirier, celui-ci au nom des jeunes, de tous les jeunes, a-t-il dit, ont offert, en des termes différents, mais sans équivoque, la candidature à M. Lauriault.

M. Poirier, représentant des jeunes, s'est fait particulièrement pathétique: "Qu'on se rappelle 1914-18 et qu'on ne nous condamne pas à subir le même sort que les jeunes de cette époque troublée. Vous n'avez pas le droit, vous, les gens d'âge mûr, qui tiendrez entre vos doigts, le 26 mars, le fil de notre vie, vous n'avez pas le droit, par un vote irraisonné, de couper un enfant sans motif, de faucher nos espérances et de nous priver de nos rêves. Il faut offrir la candidature libérale à Wilfrid Lauriault parce que c'est un homme sur lequel les jeunes peuvent compter. Ils le savent depuis la session parlementaire de 1935 à Québec. Tous ceux de mon âge, qui ont comme moi fondé un foyer, peuvent se reposer sur lui. Père de cinq enfants, Lauriault ne voudra pas imposer aux autres un sort dont il ne voudrait pas demain pour ses propres enfants."

Les autres discours étaient un peu dans cette note. Les autres orateurs ont cependant insisté sur un point: que M. Lauriault est le candidat libéral officiel, libéral rallié à M. King comme à M. Lapointe, candidat libéral choisi par les clubs et les associations libérales de Saint-Henri.

M. Lauriault a accepté. Pouvait-il ne pas le faire? D'ailleurs, Mme Lauriault, présente à cette chaude manifestation, avait accepté avant lui et pour lui.

Comme on offrait des fleurs, de belles roses rouges à Mme Lauriault, celle-ci voulut remercier tout de suite et, s'adressant à l'auditoire: "Je vous remercie au nom de votre futur député, mon mari." Et là-dessus, elle se mit à distribuer les fleurs dans l'assistance, en réservant une seule pour fleurir, en l'embranchant sans cérémonie, M. Lauriault.

Ce geste a valu une ovation à Mme Lauriault.

Le discours d'acceptation de M. Lauriault a été un vibrant appel de confiance, j'ai dû dompter les palpitations d'un cœur gonflé d'émotions, réaliser la gravité de l'heure et accepter comme un ordre de la Providence l'énorme responsabilité d'être le porte-parole de toute la population de ce comté à Ottawa. Vous, les jeunes, vous chargez ce soir mes épaules d'un lourd fardeau, mais je ne crois pas avoir le droit de me recuser devant la tâche. Je l'accepte allègrement. Soyez assuré que je m'opposerai à toute conscription ou vote ou déguisé. Je ne serai pas au Parlement fédéral le défenseur d'une police funéraire, mais d'une police de vie et de joie.

M. Lauriault a annoncé qu'il ouvrirait sa campagne le 11 mars. D'ici là, ses comités se mettront à l'œuvre.

Cette réunion du Collège de Saint-Henri devait être suivie d'une autre, organisée par les Irlandais de Saint-Thomas d'Aquin, dans leur salle paroissiale, située non loin de là, rue Saint-Antoine. D'une salle à l'autre il y eut, vers les onze heures, bruyant défilé. On avait dû prévoir le cas, car des pancartes se trouvaient prêtes et les porteurs tout désignés.

L'école Esther-Blondin reçoit M. Doré

L'Ecole Esther-Blondin, 95, parc Georges-Etienne-Cartier, dans la paroisse Saint-Zotique, reçoit officiellement, cet après-midi, à 2 h. 30, le nouveau surintendant de l'Instruction Publique, M. Victor Doré.

Aux Assises

Témoins de Jéhovah condamnés à la prison

M. le juge Greenshields, siégeant ce matin aux Assises criminelles de la Cour du Banc du Roi, a condamné les personnes suivantes, des disciples de la secte dite des *Témoins de Jéhovah* à deux mois de prison pour avoir contribué à répandre de la littérature séditieuse dans la province, entre autres publications un livre intitulé "Enemies", dans lequel les religions catholique et protestante sont particulièrement visées. Voici les noms des condamnés: Germain Léger, Paul Morel, Florian Lessard, Gerald Barry, Wilfrid Spicer, Emery Saint-Amour.

Blanche Dauphin, qui avait déjà passé quinze jours en prison, n'a été condamnée qu'à un mois de prison.

En condamnant ces personnes, le tribunal a fait remarquer qu'il tenait compte qu'elles avaient plutôt été des victimes dans cette affaire, et il les invite à quitter les rangs de pareille secte.

La propagande communiste en Ontario

Toronto, 26. (C.P.) — Le procureur général de l'Ontario, Gordon A. Conant, a annoncé, aujourd'hui, que son département prendrait immédiatement action contre trois hommes arrêtés à Ottawa sous l'accusation d'avoir distribué de la propagande communiste.

M. Walter Martin, avocat spécial du procureur général, depuis le début de la guerre, pour les causes de ce genre, est parti immédiatement pour Ottawa où il fera enquête. Il sera de retour jeudi et soumettra un rapport à M. Conant, qui prendra alors les mesures voulues pour sévir.

Notre pays et les autres pays

par NEVILLE CHAMBERLAIN

Premier ministre de Grande-Bretagne

Bref résumé de l'ouvrage:

Le Premier britannique a choisi lui-même les discours historiques qui composent ce recueil; ils précèdent l'histoire de l'Europe, des semaines précédant l'Anschluss aux journées les plus récentes. Toute la politique anglaise — base de la paix du monde — justifiée pour le passé et indiquée pour le plus proche avenir.

Un volume in-18, prix, de 192 pages broché. Prix régulier .60, réduit à .50 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR" 430, Notre-Dame est, Montréal. Tél. BE. 3361

COMMERCE et FINANCE

(Suite de la page huit)

Bourse de Montréal

Compensation de la maison L-G. BAUBERIN & CIE, 84, rue Saint-Denis	Offre	Demande
VALEURS		
Bel Téléphone	100	101
Can. Cement	102	103
Can. Car & P.	24	25
Can. Celanese	35	36
Can. Pacific	100	101
Cockshutt Flow	20	21
Crown Cork	30	31
Diast. Seagram	24	25
Dom. Bridge	37	38
Dom. Glass	123	124
D. Steel & C. "B"	13	14
Dom. Textile	89	90
Ed. & S. "A"	14	15
Ed. & S. "B"	14	15
Ed. & S. "C"	14	15
Ed. & S. "D"	14	15
Ed. & S. "E"	14	15
Ed. & S. "F"	14	15
Ed. & S. "G"	14	15
Ed. & S. "H"	14	15
Ed. & S. "I"	14	15
Ed. & S. "J"	14	15
Ed. & S. "K"	14	15
Ed. & S. "L"	14	15
Ed. & S. "M"	14	15
Ed. & S. "N"	14	15
Ed. & S. "O"	14	15
Ed. & S. "P"	14	15
Ed. & S. "Q"	14	15
Ed. & S. "R"	14	15
Ed. & S. "S"	14	15
Ed. & S. "T"	14	15
Ed. & S. "U"	14	15
Ed. & S. "V"	14	15
Ed. & S. "W"	14	15
Ed. & S. "X"	14	15
Ed. & S. "Y"	14	15
Ed. & S. "Z"	14	15

Montréal

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTRÉAL

Drèche de brasserie, gros 225 la tonne; détail, 228 la tonne.

Engrais

(Prix la tonne, sacs compris, moins 28 sous pour commande au comptant.)

(Prix du gros)

Gru

Midclines

Volailles

(Prix la livre aux détaillants pour la qualité A. La qualité D est de deux sous en moins)

Volailles, qualité A

Volailles, qualité B

Volailles, qualité C

Volailles, qualité D

Volailles, qualité E

Volailles, qualité F

Volailles, qualité G

Volailles, qualité H

Volailles, qualité I

Volailles, qualité J

Volailles, qualité K

Volailles, qualité L

Volailles, qualité M

Volailles, qualité N

Volailles, qualité O

Volailles, qualité P

Volailles, qualité Q

Volailles, qualité R

Volailles, qualité S

Volailles, qualité T

HEURES D'AFFAIRES: 9 a.m. à 5 h. 30 p.m. Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures.

ATTENTION

Il y a de gros prix à gagner dans le

CONCOURS

de notre

72. anniversaire

Renseignez-vous dès demain à votre bureau d'information — Mexxanne.

COMPLETS 2 PANTALONS PALETOTS de PRINTEMPS

pour garçons de 12 à 20 ans



Nouveaux complets Paletots printemps

de tweed tout laine tons de gris bleu, beige, vert, brun. Texture chevronnée à rayures ou carreaux. Veston droit ou croisé, des uni ou à plis et ceinture. Gilet et 2 pantalons.

Tweed tout laine et autres lainages printaniers. Nouvelles teintes pâles ou médium. Lainages à carreaux ou chevrons. Coupe Raglan ou semi-drapée. Belle confection.

DUPUIS — res-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, soc.-trés.

Int. Porter 8 1/2% 1937 100% ..

Mar. El. 5 1/2% 1936 99 ..

Mar. El. 5 1/2% 1936 98 ..

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. & G. 4 1/2% 1937 98 1/2

Mar. T. &